

Groupes sociaux et pouvoir : le cas canadien au tournant du XIX^e siècle

Gilles Paquet and Jean-Pierre Wallot

Volume 27, Number 4, mars 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303306ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303306ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paquet, G. & Wallot, J.-P. (1974). Groupes sociaux et pouvoir : le cas canadien au tournant du XIX^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(4), 509–564. <https://doi.org/10.7202/303306ar>

GROUPES SOCIAUX ET POUVOIR : LE CAS CANADIEN AU TOURNANT DU XIX^e SIÈCLE *

GILLES PAQUET
Département d'économique
Carleton University

JEAN-PIERRE WALLOT
Département d'histoire
Université de Montréal

I. Introduction. II. Un cadre conceptuel.
III. Recherche d'un découpage social
utile. IV. Les valences des groupes. V. La
lutte pour le pouvoir. VI. Conclusion.

"Je ne crois pas aux choses mais
aux relations entre les choses."
(G. Braque)

1 — INTRODUCTION

Le Canada a participé à sa manière aux grands bouleversements qui ont secoué l'Occident au tournant du XIX^e siècle.¹ Partenaire actif dans ce circuit d'échange des idées nouvelles et des hommes qui les véhiculent de par l'Atlantique, le Bas-Canada s'insère dans le mouvement de modernisation des économies occidentales et de "démocratisation", sans toutefois compléter alors sa "révolution bourgeoise". Cela tiendrait à une série de développements spécifiques — dépendance du Bas-Canada vis-à-vis de l'Angleterre (le contexte colonial), participation explicite sinon toujours effective du peuple au pouvoir (la Chambre d'Assemblée), division de la bourgeoisie par l'ethnie — qui ont pour ainsi dire désamorcé le procès révolutionnaire.

* Nous remercions nos collègues J.-P. Bernard, C. Ménard, M. Grenon, J. Hare et P. Tousignant de leurs commentaires sur une première version de ce texte.

¹ *Le Canada et la Révolution atlantique*, colloque du GRISCAF (septembre 1969) dont une partie des actes a été publiée dans les *Annales historiques de la Révolution française*, n° 213 (septembre 1973) : 322-435.

Le repérage de ces freinages n'a constitué qu'un premier pas dans l'analyse de l'économie et de la société bas-canadiennes. Dans une seconde étape, nous avons amorcé une étude de la dynamique sociale de cette collectivité à travers le prisme de la liste civile.² Les avatars de cette institution exemplaire ont permis de rejoindre certains éléments du malaise diffus qui caractérise la société bas-canadienne à l'époque. Mais il ne s'agissait que d'une approche par la bande: son plus grand mérite aura été de mettre en lumière des mécanismes qui pourraient bien recéler la clef de l'énigme. En effet, ces travaux nous ont amenés à insister sur l'importance d'une analyse plus sérieuse des transactions entre agents économiques, politiques et sociaux. Car une telle analyse peut, à partir d'une spécification plus précise des coûts et avantages des diverses transactions, donner les fondements d'une théorie des associations, groupes et institutions. Notre étude du patronage a débusqué, derrière l'échange apparemment unidirectionnel que constitue le don, l'indice clair de phénomènes de pouvoir. La troisième étape consiste à pousser plus avant cette argumentation et à la généraliser.

Il faut d'abord poser les fondements d'un cadre conceptuel apte à guider l'analyse de la dynamique sociale de la collectivité bas-canadienne. Voilà qui permettra d'examiner de façon critique les découpages sociaux de cette réalité suggérés dans l'historiographie, découpages souvent trop simples qui n'arrivent pas à expliquer la ronde autour du pouvoir. De là, nous passerons à un examen rapide des valences économiques et politiques des agrégats sociaux retenus ainsi que des relations qu'ils entretiennent entre eux à l'intérieur du contexte bas-canadien et dans la structure impériale britannique. L'analyse des jeux et enjeux de cet ensemble de groupes conduira à présenter le Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle comme un système socio-matériel bloqué et déphasé: c'est là, selon nous, le leitmotiv qui éclaire les pratiques économiques, sociales et politiques des divers groupes, et révèle le principe de l'architecture sociale qui domine le paysage bas-canadien.

² G. Paquet et J.-P. Wallot, "La liste civile du Bas-Canada (1794-1812): un essai d'économie historique" ["La liste civile"], *Revue d'histoire de l'Amérique française* [RHAF], 23 (septembre et décembre 1969), 24 (juin et septembre 1970). Une monographie qui reprend et développe cette argumentation a été publiée en 1973 par les Presses de l'Université du Québec sous le titre *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812)* [Patronage et pouvoir]. Parallèlement, P. Tousignant a analysé plusieurs éléments de la dynamique sociale entre 1760 et 1791 dans *La Genèse et l'avènement de la Constitution de 1791* [La Genèse], thèse de Ph.D. manuscrite, Université de Montréal (1971).

II — UN CADRE CONCEPTUEL

Toute étude de la dynamique d'une collectivité repose sur l'analyse des conflits-concours qui la définissent et des formes organisationnelles et institutionnelles qui les incarnent. Cette analyse part de la double série de relations homme-nature et homme-homme, car le fait social est essentiellement relationnel : relation polymorphe de l'homme à la nature qu'il transforme et relation polyvalente des hommes entre eux. Nous parlerons de transformations et de transactions pour identifier ces deux familles de relations qui caractérisent le fait social. Aux fins d'analyse, on peut agréger ces relations élémentaires de multiples façons. La présente section exposera d'abord un cadre conceptuel souple qui puisse aider à découper des agrégats utiles et guider la recherche sans trop la contraindre. Puis dans un second moment, nous contraindrons un peu cet appareil d'analyse en lui imposant la prise en charge du milieu concret dont il est question ici : le Bas-Canada au tournant du dix-neuvième siècle.

a) *Un cadre de référence*

On peut départager la réalité socio-matérielle en *trois sous-systèmes liés* : le politique, l'économique et le social. Le premier réfère à l'univers de l'autorité et de la contrainte ; le second, à celui des relations de production et au monde de l'allocation des ressources matérielles et humaines rares ; le troisième, aux procès complémentaires d'intégration et d'agrégation par lesquels les individus et les groupes s'instituent et acquièrent respect, dignité, identité, esprit de corps, etc.³

Chacun de ces sous-systèmes est institué en un treillis touffu de transformations et de transactions qui impliquent individus et groupes. L'analyse d'un sous-système requiert sa partition en fragments pertinents, puis la spécification de leurs valences (économique, sociale et politique) et des relations entre parties. Ce double procès de fragmentation et de reconstruction a pour but de façonner un simulacre de la réalité qui en retienne les caractéristiques fondamentales.⁴ Sans doute, cet objet théorique plausible ne structurera pas d'un coup la pensée analytique. Il

³ Ce découpage de la réalité socio-matérielle n'est pas très nouveau, mais est fort utile. Pour des exemples récents de son utilisation, voir les travaux de F. Perroux, *Economie et Société* (Paris, 1960) ; *Industrie et Création collective*, tome I (Paris, 1964) et tome II (Paris, 1970) ou le tract de K. E. Boulding, *A Primer on Social Dynamics* (New York, 1970), en particulier le chapitre 2. Sur la façon dont "s'institue" la réalité socio-matérielle, voir K. Polanyi, "The Economy as Instituted Process", in K. Polanyi, *Primitive, Archaic and Modern Economics* (New York, 1968).

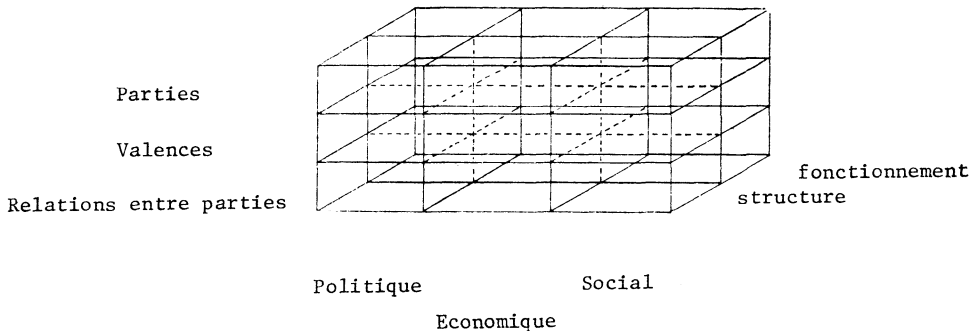
⁴ G. Paquet et J.-F. Wallot, *Patronage et pouvoir*, chapitre 1.

amorce plutôt une opération de transduction qui, par un *feedback* incessant entre ce cadre conceptuel plausible et les observations, contribue par approximations successives à ajuster le cadre conceptuel le plus utile possible.⁵

Comme il s'agit ici de sonder l'évolution d'une société en instance de restructuration et de modernisation,⁶ il est important de saisir cette société dans sa genèse, dans son devenir, et partant, de voir comment elle fonctionne, et de "savoir ce qui est dysfonctionnel par rapport au présent".⁷ Nous mettrons l'accent sur les boucles de rétroaction qui lient le fonctionnement de chaque sous-système à sa structure: parties, valences et relations se modifient dans un processus d'équilibrage à proportion que le fonctionnement du sous-système l'appelle. Comme les ajustements dans le sous-système entraînent des retombées latérales sur les autres sous-systèmes, c'est donc dans le procès d'intercréation *structure-fonctionnement* conjugué de ces trois sous-systèmes liés qu'il faut chercher l'explication du dynamisme de cette société.

On peut résumer dans un graphique simple les dimensions du cadre conceptuel proposé:

GRAPHIQUE I



⁵ Pour un examen de la transduction, voir H. Lefebvre, *Le Droit à la ville* (Paris, 1968), 121.

⁶ G. Paquet et J.-P. Wallot, "Le Bas-Canada au début du XIX^e siècle: une hypothèse", *RHAF*, 25 (1971) : 39-61.

⁷ "Essayer de créer une science humaine positive, ce n'est pas dire, en général, à un niveau spéculatif, que tout est fonctionnel — ce qui est un truisme — mais poser le problème chaque fois que nous nous trouvons devant un phénomène concret: quelle est sa structure et quelle est la fonctionnalité de cette structure." L. Goldmann, *La Création culturelle dans la société moderne [La Création culturelle]* (Paris, 1971), 133-134.

C'est dans l'imbrication de ces trois sous-systèmes rétro-actifs où parties, valences et relations s'ajustent continuellement, que se trouve la dynamique globale de la collectivité qui nous intéresse. Cette dynamique totale, nous voulons y accéder par le biais du sous-système économique. Il s'agit là d'une tentation aux racines lointaines et qui a déjà ses traditions. Pour éviter toute confusion, il est important de prendre des distances par rapport à ces traditions. D'une part, certains ont noté que les agents qui apparaissent dans les trois sous-systèmes sont "construits" à partir des mêmes éléments, du même substrat humain, et ils en ont conclu que tous les phénomènes sociaux et politiques sont possiblement gouvernés par les mêmes mécanismes qui arbitrent le système économique. C'est *l'hypothèse formaliste*. D'autres ont privilégié certaines relations ou nœuds de relations homme-nature de production et considèrent cette base matérielle comme le fondement de toutes les autres relations du système global. C'est *l'hypothèse substantiviste*. Enfin, un troisième groupe a proposé une version plus souple de l'hypothèse substantiviste qui repose en gros sur la dominance statistique de certaines relations économiques dans les interactions dialectiques entre les divers niveaux ou nœuds de relations. C'est *l'hypothèse des délais*. Chacune de ces hypothèses accueille des variantes qu'on pourrait énumérer et qui s'étalent sur tout le *continuum* depuis le pôle formaliste jusqu'au pôle substantiviste. Mais si toutes elles investissent le réel par le biais de l'économique, elles ne le font pas sans un certain apriorisme que notre approche voudrait justement éviter.⁸ Comme aucune des hypothèses disponibles ne nous semble incontestable ni incontestée,⁹ nous préférons tabler

⁸ Ce n'est pas le lieu d'un essai historiographico-sociologique sur ces diverses hypothèses. Il s'agit de trois formes d'économisme. La première généralise d'emblée motifs, mécanismes et structures de l'économie aux autres sous-systèmes. C'est la position d'économistes comme Anthony Downs, etc. La seconde est le fait d'un certain marxisme. Esquissée à traits vifs, les relations hommes-choses et "entre les hommes par rapport aux choses" résultent des modalités techniques de production et s'expriment dans et par un régime de propriété au sens large, lequel détermine la division du travail, les dépendances, les aliénations, etc., ces rapports de production déterminant à leur tour la forme des classes sociales, toute la superstructure, et donc les formes de l'organisation économique, politique et sociale. C'est l'approche privilégiée par C. B. Macpherson. La troisième part d'une dialectique ouverte entre tous les niveaux — un peu comme nous le faisons — mais reconnaît une mouvance plus grande à l'économique. Le mouvement viendra donc de l'économique, comme le dit Labrousse, mais pas toujours. L'hypothèse des délais adoucit donc considérablement le lien causal et c'est sur la dominance statistique du niveau le plus fluide qu'on fonde une dynamique prudente.

⁹ En effet, il n'est pas possible de parler d'isomorphisme des réseaux de relations d'un sous-système à l'autre, alors que les parties ne sont pas

sur une problématique souple et ouverte qui révèle dominances, *patterns*, asymétries s'il en est.

En 1969, nous ambitionnions déjà de procéder par *la méthode de l'économie généralisée*; ¹⁰ et "le fait de privilégier *l'aspect informationnel des phénomènes*", pensions-nous, allait constituer la voie de réconciliation efficace depuis l'économique vers le global.¹¹ La méthode de l'économie "peu à peu généralisée", "en voie de généralisation", procède selon Perroux ¹², par l'élargissement des concepts; or c'est justement ce que nous nous proposons de faire ici. Il existe en effet un "air de famille" suffisant entre l'échange économique au sens large (transactions et transformations) et "l'échange social" (i.e. non économique) au sens de Blau ¹³, pour qu'on puisse généraliser depuis l'économique vers les deux autres secteurs.¹⁴ Dans cette extension, l'accent porte

strictement homologues et les valences, pas nécessairement coreliées. D'autre part, si certains ont privilégié des nœuds de relations du système économique et ont forgé un lien causal entre ces nœuds et le reste des sous-systèmes, d'autres ont proposé un nœud de relations politico-culturelles comme dominant, v.g. J. Baechler, *Les Origines du capitalisme* (Paris, 1971), ou ont rappelé que la logique dialectique exclut la causalité diffuse et le temps irréversible de l'histoire; mais on commence seulement à en analyser les mécanismes. Voir J. Guillaumaud, *Cybernétique et matérialisme dialectique* (Paris, 1965); N. Georgescu-Roegen, *The Entropy Law and the Economic Process* (Cambridge, 1971).

¹⁰ G. Paquet et J.-P. Wallot, "La liste civile", RHAF (septembre 1969): 213.

¹¹ G. Paquet et J.-P. Wallot, "Canada 1760-1850: anamorphoses et prospective", in R. Comeau, éd., *Economie québécoise* (Montréal, 1969), 289. Les nouvelles recherches en théorie économique mettent l'accent sur les réseaux d'échange d'informations comme dimension structurelle des systèmes économiques. Voir H. Greniewski, "Cybernetics and Economic Models", *The Review of the Polish Academy of Science*, IV, 2 (1959): 57-96; H. Theil, *Economics and Information Theory* (Chicago, 1967).

¹² F. Perroux, "La méthode de l'économie généralisée et l'économie de l'homme", in *Economie et civilisation*, 2 (Paris, 1958): 103.

¹³ P. M. Blau, *Exchange and Power in Social Life* [*Exchange and Power*] (New York, 1964).

¹⁴ Certains problèmes de vocabulaire imposent une mise en garde. Dans le reste de cet article, le mot *échange* (toujours en italique) est pris dans un sens élargi comme appellation générique référant à l'ensemble des relations de transaction et de transformation, i.e. à l'ensemble des relations homme-homme et homme-nature. Il ne s'agit évidemment pas ici de l'échange marchand: ce dernier ne constitue qu'une forme particulière et limitée de transaction, dont le référentiel historique est le marché et la foire. La notion d'*échange* que nous utilisons est une unité générique d'analyse qui recouvre deux sortes de couplages (transformations et transactions) que nous considérons comme les unités d'activité que nous utiliserons dans notre propre analyse. Il existe diverses formes de transactions entre agents. C'est justement leur agrégation en des nœuds complexes qui définit la trame des arrangements institutionnels. Les agents eux-mêmes changent

sur le caractère informationnel des relations qui définissent le fait social.¹⁵

La notion élargie et généralisée d'échange et la notion de communication comme dominante dans la dynamique sociale ont fondé une tradition théorique en sociologie qui s'est élevée en réaction contre le fonctionnalisme.¹⁶ On aperçoit les contours de cette approche dans les travaux de Homans, mais elle revêt ses dimensions les plus intéressantes dans l'extension que lui a donnée le travail de Blau. Dans ce qu'il nomme un "prolegomenon of a theory of social structure" (p. xi), Blau expose qu'il est possible de dilater et de généraliser la notion d'échange à l'univers non économique. L'échange non économique ou social au sens de Blau (politique et social) se différencie de l'échange économique en ce que le premier "entails unspecified obligations".¹⁷ Et ce vague, cette imprécision des contreparties, l'incertitude des termes qui fait que l'échange social échappe au *quid pro quo* ferme, ce sont pour Blau non pas de simples tracasseries méthodologiques, mais bien un phénomène substantiel ("a substantive fact") qui caractérise justement l'échange non économique.

Blau applique à ce matériau plus flou des outils empruntés à l'économique et en infère certaines prédictions quant à la nature des organisations, associations, coalitions qui constituent l'architecture sociale d'une collectivité. C'est donc à une ébauche de théorie des groupes que l'on aboutit à partir de l'échange. Et dans les mots de Blau, il est possible de structurer l'univers politique et social depuis l'étude de l'échange social dont c'est le rôle "[to] establish bonds of friendship and to establish superordination over others".¹⁸ Cet auteur n'élabore pas une théorie déductive complète, mais plutôt un schéma flexible dont la souplesse même s'accorde bien à une problématique en-train-

et leurs valences se modifient, mais le cadre et les règles du jeu des transactions s'ajustent également de façon à harmoniser contraintes et valeurs. Pour une discussion plus poussée des relations entre échange marchand, transactions et institutions, voir J. R. Commons, *Institutional Economics* (Madison, 1961), I, chapitre 2. Les transactions auxquelles nous référons peuvent être aussi bien économiques que sociales et politiques.

¹⁵ C'est le cas tout autant pour les transformations que pour les transactions. Voir par exemple le schéma cybernétique développé par Oskar Lange pour étudier les schémas de reproduction de Marx (O. Lange, *Introduction to Economic Cybernetics*, traduit du polonais, Londres, 1970).

¹⁶ M. J. Mulkey, *Functionalism, Exchange and Theoretical Strategy* (Londres, 1971), 3.

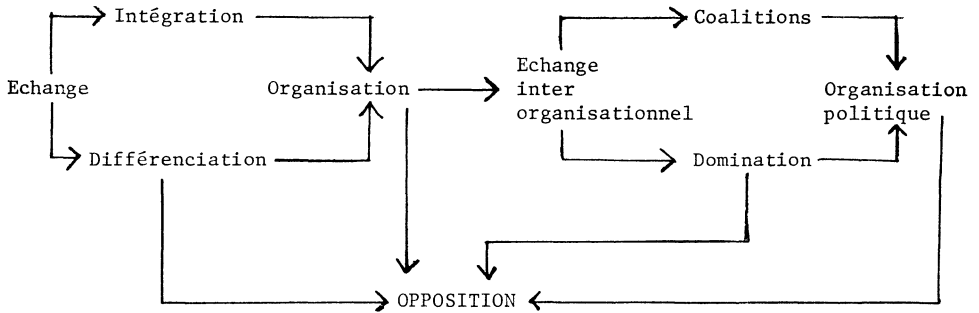
¹⁷ P. M. Blau, *Exchange and Power*, 93.

¹⁸ *Ibid.*, 89.

de-prendre. A la fin de son traité, il hasarde même un croquis de l'évolution de l'organisation sociale pour résumer sa pensée en traits vifs. Cette idéalisation, à laquelle Blau se défend bien de conférer une dimension historique, a le mérite de retracer, à partir de l'échange entre individus et groupes, l'émergence "technique" d'une structure sociale et politique.¹⁹ Cette esquisse illustre bien le pouvoir d'explication et de pénétration de la notion d'échange dans un univers conceptuel comme celui que nous avons proposé plus haut.

L'imprécision des contreparties dans l'échange non économique n'exclut pas le troc de "social commodities" en un sens large. Certains ont d'ailleurs tenté de préciser quelque peu la nature de ces *biens sociaux*, mais sans beaucoup de succès, on le comprendra, puisque c'est l'imprécision même des contreparties qui caractérise l'échange social.²⁰ Il reste que les groupes et associations se coagulent (consciemment ou non) pour accéder à des biens sociaux mal précisés qui restent inaccessibles aux

GRAPHIQUE II



¹⁹ Ce graphique, emprunté à Blau (*ibid.*, 334), schématise le processus par lequel l'échange donne naissance à des phénomènes d'intégration et de différenciation qui correspondent largement à des phénomènes de l'univers social et politique. De ces cristallisations précaires et partielles et par un processus analogue, alliances et dominances sculptent l'appareil de l'organisation politique. Des différenciations "locales", des organisations "régionales", des dominations entre groupes et des avatars des appareils de l'Etat sourd l'opposition qui active la vie sociale.

²⁰ Blau parle de ces "social commodities" sans chercher à pousser plus loin. Plus récemment, Kimon Valaskakis a proposé une classification de ces biens qui, malgré ses imperfections, aide à fixer les idées (K. Valaskakis, "Towards a Theory of Quaternary Commodities", Université de Montréal, miméo, sans date).

individus comme tels, et que ces groupes ne peuvent se constituer sans que les parties impliquées n'encourent des *coûts de transaction*.²¹ Biens sociaux imprécis et coûts de transaction s'avèrent donc les forces qui sous-tendent la formation des agrégats sociaux (ou leur non-formation), les alliances qu'ils nouent et les formes d'organisation privilégiées.

L'incertitude au cœur de l'échange social donne prise aux phénomènes de fausse conscience, d'où l'appel à l'idéologie comme instrument de simplification dans les transactions sociales et comme instrument de publicité pour certains biens sociaux.²² Dans un tel cas, il est difficile de discerner les avantages et les coûts; et de ces échanges sociaux résultent des *équilibres frictionnels* — équilibres imprécis qui accueillent toute une zone de possibles viables ou de termes d'échange acceptables, i.e. de compromis. Les *latitudes*²³ mêmes que ces équilibres frictionnels créent, permettent aux groupes de mener une action efficace. Il devient alors possible de modifier ou même de transformer la

²¹ L'appellation générique de "coûts de transaction" est une notion qui couvre toute une gamme de coûts d'organisation (coûts d'exclusion, coûts de communication et d'acquisition de l'information, coûts du déséquilibre et du temps qu'il faut pour le résorber, etc.). Voir K. J. Arrow, "The Organization of Economic Activities", in *The Analysis and Evaluation of Public Expenditures* (Washington, 1969), 1: 60 sqq.

²² Pour un examen des effets de l'incertitude sur la conscience et sur le recours à l'idéologie, voir J. Gabel, *La Fausse conscience* (Paris, 1962), et A. Downs, *An Economic Theory of Democracy* (New York, 1957). Bien que nous n'ayions pas insisté sur le lien entre notre découpage des phénomènes et certaines dimensions traditionnelles dans les modèles de société globale, notre schéma accueille les catégories proposées par d'autres traditions. Nous traiterons du découpage en parties dans la section III. Ces parties ont des valences économique, politique et sociale. Ce que nous nommons *valence de la partie* définit le poids réel ainsi que les phénomènes de conscience et d'idéologie qui ont une résonance pour ces groupes. Nous reconnaissons donc pour chaque sous-secteur une base matérielle, un ensemble de parties, leurs phénomènes de conscience, leurs idéologies, leurs institutions, etc. Voilà qui nous permet de repérer la double fonction de simplification de la réalité et de valorisation de certains biens collectifs que remplissent les idéologies.

²³ Nous avons montré ailleurs l'utilité de ces équilibres frictionnels pour comprendre les comportements des habitants dans le Bas-Canada (G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812: éléments de ré-interprétation" ["Crise agricole"], *RHAF*, 26 (1972): 201-204, 185-237). Voir aussi H. Leibenstein, "Organizational or Frictional Equilibria, X-Efficiency and the Rate of Innovation", *Quarterly Journal of Economics*, 82 (1969): 600-623. Pour ce qui est des possibilités que ces incertitudes et les "zones inertes" qu'elles entraînent ouvrent aux pratiques des groupes, voir A. O. Hirschman, *Development Projects Observed* (Washington, 1967), chapitres 2-3.

technologie sociale, c'est-à-dire relations, valences et parties mêmes.²⁴

L'appareil conceptuel esquissé plus haut cherche délibérément, d'une part, à dépasser l'autonomisation de l'économique qu'on a à juste titre qualifiée de stratégie idéologique, d'autre part, à éviter a priori de poser la dominance de la nature (et donc des transformations) et de tomber dans ce que Baudrillard appelle "le phantasme de la production" comme instance déterminante. A partir d'une notion généralisée et souple d'*échange* (transactions et transformations), il vise à construire une dynamique générale d'ajustement du système dans ses dimensions sociales, politiques et économiques. Face à un monde où, sans cesse, les parties ou groupements donnés au départ sont en train de s'affirmer ou de disparaître alors que d'autres surgissent, où les valences sont mouvantes, où les nœuds de transformations et de transactions sont toujours en train de se modifier bien qu'à des degrés et des rythmes divers, l'analyse doit partir des treillis complexes de relations et de la structure des délais repérables dans les ajustements, pour sonder l'évolution du système global et tenter de définir les forces qui engendrent les pratiques diverses des agents tout comme les équilibres frictionnels et toujours précaires des sous-systèmes.²⁵

²⁴ Il s'agit non seulement de connaître les moments de changement dans les valences des groupes (valences réelles ou "consciencielles"), mais d'identifier les mutations du réseau informationnel qui transforment les parties. Comme l'écrit Goldmann, chaque groupe a des limites à sa *conscience possible* qu'il ne saurait déborder sans perdre ses caractéristiques sociales essentielles. C'est le fondement des pratiques des groupes que de faire le meilleur usage des latitudes de l'échange social pour modifier relations, valences et parties en fonction de leurs intérêts. L'équilibre social se situe donc à l'intérieur des limites fixées par le maximum de conscience possible des groupes en présence. Relations peuvent changer, valences peuvent changer sans que les parties changent; mais c'est dans la transformation des relations, valences et parties que s'observe une *société-en-train-de-naître* (L. Goldmann, *La Création culturelle*, chapitre 1). Entre ces trois niveaux, il se produit même des effets en cascade que les pratiques des groupes cherchent à exploiter (*Ibid.*, 10-11; A. Etzioni, "Shortcuts to Social Change ?", *The Public Interest*, 12, 1968).

²⁵ Le lecteur intéressé pourra consulter Jean Baudrillard (*Le Miroir de la production*, Casterman, 1973) pour une critique approfondie des schèmes qui posent a priori la domination de la nature. Pour un examen général de la dynamique des systèmes dans un régime défini par un découpage en parties, valences et relations entre parties, voir R. L. Carson et G. Paquet, "Elements for a Theory of Systemic Change", *Carleton Economic Papers* (1971-06).

b) *Le milieu concret*

Il n'est pas possible d'examiner ici la dynamique générale d'ajustement du système dans toutes ses dimensions. Ce qui nous intéresse, c'est la capacité du cadre conceptuel ébauché plus haut à donner prise sur l'analyse du pouvoir dans le Bas-Canada. Il faut d'abord définir le pouvoir dans les termes de cet appareil d'analyse, puis contraindre quelque peu ce cadre conceptuel en fonction du milieu concret bas-canadien. Nous montrerons comment certaines relations économiques, sociales et politiques sont en quelque sorte cristallisées pour la période étudiée; comment on ne peut examiner les valences des groupes bas-canadiens et le découpage social lui-même sans tenir compte des difficultés qui surgissent au moment de définir la "souveraineté" et le "peuple".

Dans le cadre de notre schéma théorique, on peut parler de trois réseaux de pouvoirs (politiques, économiques et sociaux) correspondant aux trois sous-systèmes. Si on départageait le système total en un plus grand nombre de sous-systèmes, il en sortirait un réseau encore plus complexe de pouvoirs. Les pouvoirs ne sont pas attribués pour toujours et les relations qu'ils entretiennent entre eux (pouvoir économique et pouvoir politique par exemple) sont nombreuses, subtiles et mouvantes.²⁶ Pour un découpage donné d'un sous-système, nous entendons par position de pouvoir celle caractérisée par le fait qu'une partie A rend un service à une autre partie B sans que

- (1) B soit capable d'en rendre un semblable à A,
- (2) B puisse l'arracher par la force de A ou de quelqu'autre façon ailleurs,
- (3) B puisse s'en passer.

Nous dirons dans ce cas que A est dans une position de pouvoir vis-à-vis de B.²⁷ On ne peut donc définir le pouvoir sans renvoyer à un contexte précis qui explicite les parties entre lesquelles joue la relation de pouvoir — "action asymétrique et irréversible, pendant une période, exercée par un groupe sur un autre; celui qui le subit se conduit autrement qu'il l'eût fait sans l'intervention du pouvoir".²⁸ D'autre part, on peut dire qu'une partie est dans une position de pouvoir par rapport à une autre ou qu'il existe une relation de pouvoir entre deux parties si les conditions citées plus haut se réalisent.

²⁶ F. Perroux, *Industrie et création collective*, 2: 179 sqq.

²⁷ P. M. Blau, *Exchange and Power*, chapitre 5.

²⁸ F. Perroux, *Industrie et création collective*, 2: 180.

Dans une société concrète comme le Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle, il faut accepter certaines relations comme des caractéristiques immuables dans le court terme. C'est le cas de la *relation impériale* qui traduit l'action d'une souveraineté externe pesant sur toute la vie politique et économique bas-canadienne; ou encore des *contraintes de la base matérielle*, qu'elles soient climatiques, géographiques, techniques, etc., qui limitent les possibles; ou enfin, de l'existence de *deux communautés ethniques* culturellement et socialement distinctes. Ces *relations données* s'érigent en obstacles à l'échange social (au sens de Blau) : des transformations et des transactions atteignent des coûts prohibitifs ou deviennent impossibles en pratique.²⁹

Ces contraintes infléchissent fortement le réseau des pouvoirs et la ronde autour du pouvoir — i.e. de l'ascendant sur le pays tout entier. Au tournant du dix-neuvième siècle, des mutations importantes se font jour à tous les niveaux : changements dans les réseaux de relations qui soudent les parties, dans les valences des parties et dans le découpage social même. Au cœur de cette ronde, les conflits et les coopérations économiques, sociales et politiques³⁰ sont restreints par les contraintes que nous avons évoquées plus haut; mais l'assemblage de ces trois séries de contraintes produit des effets conjugués encore plus fondamentaux. Ce sont les notions mêmes de PEUPLE et de SOUVERAINETE qui revêtent un tour spécifique dans le Bas-Canada. Or, il s'agit là de dimensions importantes du DECOUPAGE SOCIAL et de la VALENCE POLITIQUE qui sont au cœur de toute discussion sur le pouvoir.³¹

²⁹ Par exemple, la métropole ne saurait franchir certaines limites sans cesser d'être la métropole. La relation impériale en vient à figer deux parties dans des caractéristiques plus ou moins invariantes pour la période qui nous intéresse. C'est aussi à travers le lien impérial que joue une autre contrainte plus diffuse, que nous avons abordée lors du colloque du GRISCAF : la contrainte atlantique (v.g. effets de la guerre et de la francophobie sur les Britanniques du Canada). Les contraintes de la base matérielle constituent elles aussi des limites invariantes tant que le changement technique ne viendra pas les abolir ou les atténuer. Quant aux relations entre blocs ethniques, chacun perçoit vite les limites au-delà desquelles il croit cesser d'être lui-même et s'assimiler à l'autre. Souvent, ces relations peuvent résulter de la fausse conscience, mais elles dureront tant que des changements dans la technologie sociale ou les "consciences" ne réduiront pas les coûts de transaction entre blocs.

³⁰ Pour une discussion de la dialectique des antagonismes et de la dialectique du multilogue social, voir la préface de F. Perroux aux œuvres économiques de K. Marx, *Oeuvres Economie I* (Paris, 1963).

³¹ Nous mettons ici l'accent sur deux coordonnées pour fixer les idées. En fait, nous savons que tous les découpages et toutes les valences sont affectés.

La Constitution de 1791 pose, à côté de la souveraineté traditionnelle de la métropole incarnée ici dans le gouverneur, les fondements d'une autre souveraineté, embryonnaire et *subordonnée*, celle de la collectivité coloniale *via* les organes représentatifs, en pratique la seule Chambre d'Assemblée.³² Mais l'Acte constitutionnel ne définit que vaguement la nature de la souveraineté subordonnée et le fonctionnement des différents organes législatifs. Il laisse à la seule expérience le développement des modes d'interaction et de collaboration au cœur de chacun de ces rouages et entre eux, donc voue les nouvelles règles du jeu politique à une explicitation largement coutumière.³³ Chaque groupe de coloniaux tente de capitaliser cette marge d'indéfinition et d'interpréter ces zones grises en fonction de ses intérêts et des leviers de pouvoir qui lui sont accessibles (v.g. l'Exécutif et Londres pour les uns, l'Assemblée pour les autres). On voit donc s'échafauder des différenciations, des coalitions et des oppositions dérivées en partie des contraintes de la base matérielle, du degré d'usage effectif de sa souveraineté par Londres et des coûts de communication transethniques. Elles construisent le sous-système politique bas-canadien. La structure de la souveraineté politique locale ne s'érige pas isolément: avec plus ou moins de difficultés selon les moments, elle émerge en symbiose avec la structure sociale et la structure économique, l'une et l'autre en procès d'équilibration et d'intercréation.

On peut imaginer une idéalisation de la situation bas-canadienne en insérant le graphique II dans un contexte impérial qui vient chambarder de façon plus ou moins importante, selon le moment, la microstructure et la macrostructure des systèmes économique, social et politique. Cette superposition du réseau

³² Aux yeux de Londres, il s'agit d'une souveraineté locale très subordonnée. Le parlementarisme colonial, apparemment calqué sur celui d'Angleterre, est centralisé et biaisé en faveur d'une aristocratie liée à la souveraineté métropolitaine. Londres compte sur la puissance de cette aristocratie locale dépendante pour contenir la branche "populaire", déjà contre-balançée par les Conseils législatif et exécutif, le pouvoir exécutif et le veto du gouverneur, et ultimement, le veto et le pouvoir législatif de Londres. L'Acte constitutionnel a pour but de maintenir la colonie dans un état de dépendance le plus longtemps possible, d'en assurer cependant un certain autofinancement (d'où l'Assemblée) et d'atténuer les tensions ethniques en attendant une assimilation naturelle. Sur les intentions de Londres, voir la "Discussion des pétitions et contre-pétitions" faite par Grenville en 1789, in A. Shortt et A. G. Doughty, comp., *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791* [DC I] (2 vol., Ottawa, 1921), 2: 952-969; P. Tousignant, *La Genèse, passim*.

³³ Voir H. Brun, *La Formation des institutions parlementaires québécoises 1791-1838* (Québec, 1970).

impérial sur une colonie où coexistent deux réseaux informationnels distincts et rivaux, rend fort complexe la lutte autour de la conquête de la souveraineté locale et occasionne la création d'alliances tactiques surprenantes.

Le fondement de la souveraineté locale, c'est le peuple. Mais quel peuple faut-il entendre dans les coordonnées bas-canadiennes ? En Angleterre, la terre fonde le pouvoir politique. Le "peuple" réfère à une fraction privilégiée de moins de 10% de la population qui seule a droit de vote et représente ou soutient les intérêts des grands propriétaires fonciers. Au Canada, l'Acte constitutionnel abaisse le sens d'éligibilité et étend le droit de vote jusqu'à la masse des petits propriétaires fonciers et à de nombreux locataires. Le "peuple" en arrive à désigner ici le "vrai" peuple, i.e. l'ensemble des chefs de famille : ceux-ci peuvent voter et choisir des représentants au sein de leur groupe. On voit donc un appareil politique britannique qu'on a pu qualifier d'"aristocratique" et de "féodal",³⁴ changer partiellement de sens une fois implanté dans le contexte canadien.

On comprend donc le malaise qui gêne les conflits-concours qui tissent la vie politique canadienne : alors que des groupes — le *peuple à l'anglaise* — se cramponnent aux leviers de pouvoir liés directement à la souveraineté impériale et s'identifient au monde britannique, la souveraineté locale en vient à s'enraciner dans la volonté du *vrai peuple* qui est en grande majorité francophone et s'identifie même à une "nation". Ceux qui ambitionnent *l'ascendant complet sur le pays* devront aller le chercher auprès du *vrai peuple*.³⁵ Cette souveraineté locale, nous l'avons vu, est cependant contrainte : de l'intérieur, par des rouages aristocratiques comme les Conseils législatif et exécutif qui défendent des intérêts minoritaires ; de l'extérieur, par la conduite d'une bureaucratie civile et militaire qui s'adosse explicitement à la souveraineté métropolitaine. En pratique, ces deux contraintes se conjuguent puisque la bureaucratie contrôle les Conseils. Le poids de la souveraineté impériale se fera aussi sentir directement à divers moments et contribuera effectivement à sculpter

³⁴ P. Tousignant, *La Genèse, passim*, surtout le dernier chapitre.

³⁵ Par exemple, les marchands britanniques et leurs alliés aristocratiques dans les Conseils neutralisent le "peuple" de l'Assemblée dans une certaine mesure. Mais comme ils ont eux-mêmes besoin de la Chambre pour faire voter les lois nécessaires à leurs intérêts dans les domaines économique et social, ils doivent finalement courtiser eux aussi le peuple : comment actualiser un pouvoir exécutif, en effet, si on ne peut le définir en termes de droits par diverses lois ?

les paysages économique, social et politique de la colonie.³⁶

Voilà donc le milieu concret qu'il nous faut analyser: certaines asymétries, certains obstacles, certains freinages, une matrice économique qui se restructure et se modernise, des ambiguïtés et des ambivalences enfin en un temps de changement social important dans tout le système atlantique. Nous n'avons pas présumé une dominance a priori de l'un ou l'autre des pouvoirs "régionaux" définis par notre départage en sous-systèmes. L'accord est d'ailleurs fait sur la nature d'expériences historiques qui ont incarné la dominance du politique, du social et de l'économique.³⁷ L'analyse peut procéder sur différentes longueurs d'ondes: tout comme les facteurs qui influencent les tendances séculaires diffèrent de ceux qui sculptent les sentiers des cycles économiques, les dominances dans le moyen terme peuvent fort bien différer des dominances à plus long terme. A notre avis, dans le Bas-Canada colonial du début du XIX^e siècle, le politique semble être le lieu privilégié où se livrent, s'expriment et doivent se résoudre les principaux antagonismes et conflits de la société, le lieu des latitudes potentielles maximales, même si l'expérience révélera aux protagonistes que les latitudes réelles sont très limitées. Pas question par conséquent de suggérer une dominance a priori ou une dominance univoque ou simple, mais plutôt une voie d'accès privilégiée au cas spécifique à l'étude. Nous en arriverons à insister davantage mais

³⁶ On cite souvent les résolutions Russell, mais les exemples abondent durant toute la période, même s'ils paraissent moins dramatiques (v.g. en matière d'éducation, de finances publiques, de tenure des terres). Au plan économique, l'explosion du bois résulte directement d'une décision métropolitaine, elle-même issue du contexte international.

³⁷ Il y a un débat ouvert sur ces questions. Même les marxistes reconnaissent dans des cas précis la dominance du politique ou de l'idéologique, et ceci même pour des périodes relativement longues (N. Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales* (2 vol., Paris, 1971), 1: 119 sqq.). Certains vont plus loin: "... la détermination en dernière instance de la structure du tout par l'économique ne signifie pas que l'économique y détient toujours le rôle dominant... l'économique n'est en fait déterminant que dans la mesure où il attribue à telle ou telle instance le rôle dominant, c'est-à-dire dans la mesure où il règle le déplacement de dominance..." (*Ibid.*: 8-9). Voir aussi l'exégèse qu'Althusser et Balibar ont faite des textes de Marx sur la question (L. Althusser et E. Balibar, *Lire le Capital* (Paris, 1969) 2: 100 sqq.). Il s'agit donc d'une détermination qui est en quelque sorte un phénomène second, et sur lequel interfèrent les phénomènes de surdétermination par les autres niveaux ou par des systèmes plus grands. Selon nous, dans l'étude sur quelques décennies d'un fragment de continent intégré dans un empire et dans le système atlantique, on ne saurait vraiment présumer d'une dominance a priori non plus que d'une détermination univoque ou d'une dominance simple.

jamais exclusivement sur le pouvoir politique comme surface où se précipitent plus clairement le sens et l'enjeu des débats.

Pour analyser la ronde autour du pouvoir politique, nous proposons dans la prochaine section un départage en groupes sociaux qui correspondent autant que possible à des coalitions socio-économiques et politiques repérables.

III — RECHERCHE D'UN DÉCOUPAGE SOCIAL UTILE

Pour observer une société en devenir, une approche dialectique s'impose. Qu'il s'agisse d'une dialectique de l'antagonisme avec ses ruptures, du conflit avec ses compromis, ou du dialogue avec ses appareils de coopération, l'opération de cette dialectique repose sur une définition des parties de ce tout en devenir. On a proposé toute une série de découpages économiques, sociaux et politiques en strates, classes, groupes, etc., qui ont fondé ensuite les analyses des formes du devenir. Ce n'est pas le lieu d'un débat épistémologique sur le découpage des phénomènes³⁸ non plus que de l'élaboration d'une théorie des groupes sociaux.³⁹ Cependant, il est indispensable de soulever brièvement ces problèmes avant d'examiner de façon critique les départages sociaux qu'a élus l'historiographie et d'en ébaucher un qui soit opératoire pour notre propos.

a) *Les formations sociales*

Les œuvres abondent sur la théorie et la classification des groupements sociaux. Mais en général les chercheurs s'accordent pour admettre les insuffisances logiques et opératoires importantes de la plupart des schémas. Il n'est donc pas question de proposer un découpage social qui soit optimal, mais bien d'en choisir un qui satisfasse certains critères minimaux pour notre propos, quitte à le modifier à l'usage selon les modes d'opérations de la transduction.

³⁸ Pour un examen de cette question, voir G.-G. Granger, *Pensée formelle et sciences de l'homme* (Paris, 1960), en particulier le chapitre 4.

³⁹ Pour une revue des diverses théories des groupes, voir M. Olson jr., *The Logic of Collective Action — Public Goods and the Theory of Groups* (Cambridge, 1965). Olson y présente une théorie économique des groupes économiques, politiques et sociaux qui accueille bon nombre de découpages traditionnels. Pour des perspectives sociologiques à but classificateur plutôt que théorique, voir Lucio Mendieta y Nunez, *Théorie des groupements sociaux* (Paris, 1957). Voir aussi la brève synthèse des problèmes soulevés par les stratifications sociales dans P. Larocque, *Les Classes sociales* (Paris, 1968).

Toute fragmentation d'un ensemble quelconque en parties doit satisfaire à quelques impératifs logiques: 1) les parties doivent s'exclure mutuellement; 2) l'ensemble des parties doit épuiser le tout; 3) il doit exister un ou des critères qui président à la distribution des éléments du tout entre les parties. Un découpage social est soumis aux mêmes contraintes. Le débat tourne autour du ou des critères qu'il faut utiliser. Il existe deux grandes approches complémentaires à la recherche d'un découpage social: l'approche microscopique qui, à partir des individus et des unités, cherche à reconstruire les agrégats sociaux pertinents; et l'approche macroscopique qui, d'emblée, tente de repérer les agrégats et leurs réflexes collectifs sans les dériver des unités singulières. Entre ces deux pôles, toute une gamme de procédés intermédiaires conviennent à divers contextes. A ce stade-ci de notre enquête, nous avons opté pour une approche macroscopique. Il nous a paru plus utile d'identifier les grands blocs correspondant aux diverses pratiques et aux grandes articulations de l'action collective. Evidemment, il ne s'agit pas de groupements qui ont la même importance démographique: les élites jouissent d'une influence dans les actions collectives sans commune mesure avec leur masse démographique.⁴⁰

Un modèle global de la société tente d'identifier les groupes structuraux de la société, c'est-à-dire ceux qui forment l'essence même du corps social et le déterminent. Or ces groupes dépendent de deux séries de facteurs — les uns objectifs, les autres subjectifs. Les différents modèles dosent diversement les éléments de cette double série. Les facteurs objectifs établissent la place du groupe dans le système économique (production, circulation, distribution), la part des résultats de la production qui lui échoit, la manière dont il la perçoit, le rôle qu'il y joue, les rapports et transactions observables entre membres du groupe et entre le groupe et d'autres groupes. De même, on peut repérer la place du groupe dans le système social, i.e. dans l'ordre vertical ou horizontal des castes ou des strates dérivées par l'intelligence, les valeurs, le genre de vie, les besoins, etc. Dans le même esprit, on pourrait circonscrire des agrégats à partir de la valence objective de leurs membres dans le système politique, i.e. de leurs droits privés et sociaux. A ces facteurs objectifs font pen-

⁴⁰ Pour une discussion générale des approches microscopique et macroscopique, voir S. Tsuru, "Keynes Versus Marx: the Methodology of Aggregates", in K. K. Kurihara, éd., *Post Keynesian Economics* (New Brunswick, N.J., 1954). Une discussion canadienne récente de certains critères de découpage social se trouve dans R. Jetté, "La stratification sociale: une direction de recherche", RHA F, 26 (1972-1973) : 33-52.

dant toute une série de facteurs subjectifs qu'on peut simplifier en un mot — l'appartenance ou la conscience d'appartenir. Les groupements sociaux, économiques ou politiques peuvent avoir conscience à divers degrés de leur existence comme groupes; et ces phénomènes de conscience peuvent fort bien se fonder, par hypothèse, sur des bases objectives minimales.

Tous les découpages en groupes sociaux reposent sur un mélange de facteurs objectifs et subjectifs, mixture toujours complexe dans tous les schèmes sérieux.⁴¹ Il s'agit donc de faire une sorte d'analyse factorielle qui fragmente le tout social en une série de groupes dont les valences économiques, sociales et politiques — réelles et consciencielles — soient aussi homogènes que possible, afin de scruter ensuite les rapports entre ces groupes et la ronde autour du pouvoir. Un découpage opératoire de ce type doit partir d'un examen attentif des caractéristiques d'une série de groupements possibles agrégés selon une multiplicité de principes de classification objectifs et subjectifs, tant économiques et politiques que sociaux. Pour ce faire, nous procéderons à un survol rapide des découpages sociaux qu'utilisent divers spécialistes d'histoire sociale du Bas-Canada. Ce qui permettra de préciser la portion de facteurs que chacun a retenue et d'en mesurer la valeur opératoire. Puis, à partir de ces préliminaires critiques, nous proposerons notre propre découpage.

b) *Un coup d'œil sur quelques découpages sociaux*

L'historiographie canadienne recèle un certain nombre de découpages sociaux dessinés selon divers principes et tributaires de problématiques différentes: certains découlent de modèles explicites plus ou moins clairement spécifiés; d'autres dérivent de quelques indications elliptiques sur des mécanismes qui restent flous; d'autres enfin ne se greffent sur aucun critère explicite et obligent le lecteur à les inférer à la suite d'une psychanalyse d'œuvres touffues. Il suffira d'évoquer ici quelques travaux récents qui ont marqué l'historiographie et qui proposent divers

⁴¹ Un découpage social à partir d'un critère simple et unique comme la propriété des moyens de production ne s'applique que dans les cas où "the only form of real power is the power of capital, and the relations of ownership are the only determinant of the system of social statuses". (S. Ossowski, *Class Structure in the Social Consciousness* (traduit du polonais, Londres, 1963), 181 sq.). Ce postulat ne convient pas dans sa forme simple au matériau concret qui nous intéresse.

découpages de la réalité bas-canadienne au tournant du dix-neuvième siècle.⁴²

(1) *Creighton-Séguin-Faucher*

Un bloc de travaux d'inspirations diverses, depuis les travaux de Creighton dans les années 1930 jusqu'à ceux de Faucher dans les années 1960, réduit *grosso modo* la société canadienne à deux fragments : l'un, commercial, progressiste et capitaliste, l'autre, bureaucratique, conservateur et agricole.⁴³ Chacun propose un dosage différent de ces facteurs, mais ils aboutissent tous à cette dichotomie fondamentale. Pour Creighton et pour Faucher, la clé s'en trouve dans l'héritage culturel : chaque groupe répond aux défis de la révolution commerciale selon son esprit propre qui porte la marque de la culture européenne à laquelle il se rattache.⁴⁴ Pour Séguin, au contraire, c'est la superposition nationale à la suite de la Conquête qui entraîne cette dichotomisation qui violente la collectivité canadienne-française, la condamne au repliement sur l'agriculture, dans le clergé et dans les professions, donc à un cul-de-sac économique et à une mentalité éventuellement étriquée.⁴⁵

Chacun reconnaît des subdivisions à ces deux blocs ; mais il ne s'agit alors que de formations subsidiaires, même lorsqu'elles sont étiquetées du vocable de classe. Pour Creighton, ce clivage crée une cassure à tous les niveaux : économique (commerce *vs* agriculture), social (marchands *vs* professionnels et fermiers) et, contrairement au Haut-Canada, même idéologique (mentalité capitaliste *vs* mentalité féodale). Il parle de trois *classes* — la bureaucratie militaire, les marchands et les seigneurs —, mais renvoie à d'autres groupes sociaux dans la discussion — le clergé, les professionnels, les boutiquiers, les habitants canadiens

⁴² Pour une recension critique de l'utilisation de la notion de classes sociales dans l'historiographie canadienne, voir S. R. Mealing, "The Concept of Social Class and the Interpretation of Canadian History", *The Canadian Historical Review* [CHR], 46 (1965) : 201-218.

⁴³ V.g. D. G. Creighton, *The Commercial Empire of the St. Lawrence, 1760-1850* [*The Commercial Empire*] (Toronto, 1937) ; A. Faucher, "La dualité canadienne et l'économique : tendances divergentes et tendances convergentes" ["La dualité"], in M. Wade, éd., *La Dualité canadienne* (Québec, 1960).

⁴⁴ D. G. Creighton, "The Commercial Class in Canadian Politics, 1792-1840", *Papers and Proceedings of the Canadian Political Science Association*, 5 (1933) ; A. Faucher, "La dualité", 238.

⁴⁵ M. Séguin, *La Nation "canadienne" et l'agriculture 1760-1850* (Trois-Rivières, 1970), publication d'une thèse soumise à l'Université de Montréal en 1947.

et les colons britanniques des cantons.⁴⁶ Faucher adopte à peu près les mêmes catégories. Il y ajoute cependant un mécanisme explicite: pour lui, "l'action économique procède de l'intime même des cultures"; et "les caractères originaux, que l'influence d'un milieu nouveau, modifie, atténue ou amplifie, mais ne détruit pas", constituent le médium qui infléchit les ajustements requis par l'évolution de la technologie. Dans le cas canadien, il se réfère à un "duopole social", mais l'intégration culturelle autour d'un des pôles finit par s'imposer pour un groupe donné et voilà qui "peut marquer profondément l'économie d'un groupe ethnique".⁴⁷ Pour Séguin, point n'est besoin de repérer les médiations culturelles, du moins comme cause, puisque cette dichotomie est seconde. Si elle surgit dans le long terme, elle résulte ultimement de la Conquête. C'est donc une dominance politique, celle de la Conquête, du nouveau lien impérial et de son effet colonial, qui engendre le clivage primordial: les deux nationalités. Les groupes que Séguin identifie dans la société canadienne ressemblent beaucoup à ceux de Creighton et Faucher. Mais ultimement, il s'agit pour lui d'une lutte "nationale" entre groupes socio-ethniques (Britanniques et Canadiens) pour la possession, l'exploitation et la domination du Bas-Canada.⁴⁸ Creighton met l'accent sur le clivage économique; Faucher, sur le clivage culturel; Séguin, sur le clivage socio-ethnique.

(2) Ouellet-Dubuc

Les travaux de Ouellet et Dubuc viennent plus tard dans les années 1960.⁴⁹ Tous deux proposent des découpages sociaux

⁴⁶ Pour Creighton, le clivage est intensifié par la révolution économique (*The Commercial Empire* (2^e édition, Toronto, 1957), 157 sqq.); et quand il parle de "classe", il insiste sur les phénomènes de conscience (*ibid.*, 23, 96, 125).

⁴⁷ A. Faucher, "La dualité", in A. Faucher, *Histoire économique et unité canadienne* (Montréal, 1970), 146, 153, 160. Pour l'auteur, le découpage social dépend d'abord des caractéristiques culturelles, même si la dynamique des réajustements avait son origine dans les défis exogènes de la technologie. La dynamique de la technologie force chaque groupe à s'ajuster, mais il le fait selon son esprit, et cela même dans "le plan architectonique de la politique" et dans l'économie.

⁴⁸ M. Séguin, *La Nation "canadienne" et l'agriculture*. Le sociologue S. D. Clark insiste sur un clivage économique qui accentue le poids de la féodalité, un clivage ethnique que les vestiges de féodalité empêchent d'être total, et une contradiction entre la nécessaire transformation de la mentalité des habitants qu'exige la révolution économique, et la mise en cause du *statu quo* social et politique qu'implique pareille mutation [*Movements of Political Protest in Canada 1640-1840* [*Movements*], (Toronto, 1959)].

⁴⁹ F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850* [*Histoire*] (Montréal, 1966); A. Dubuc, "Problems in the Study of the Strati-

presque identiques qui sont plus fins que ceux de leurs prédécesseurs. Ouellet endosse la thèse de Creighton, mais pousse plus loin en exploitant davantage la dimension des "visions du monde" que Faucher avait ébauchée. Le mélange habile de ces deux ingrédients conduit à des résultats fort intéressants. Deux pôles guident Ouellet dans son départage de la société bas-canadienne en groupes sociaux: les formations économiques objectives et les faits de mentalité. Tantôt il parle de *classes* (clergé, professionnels, seigneurs, capitalistes ou grands bourgeois),⁵⁰ tantôt de groupes sociaux (artisans, travailleurs non spécialisés, habitants, colons britanniques des cantons). Dans cette fragmentation, on sent la dominance des faits de conscience sur les facteurs économiques objectifs, encore que l'auteur garde ceux-ci à l'esprit. Mais ce qui constitue la classe, c'est finalement l'identité de vision.⁵¹

Dubuc explicite cette oscillation, qui reste diffuse dans les travaux de Ouellet, sans pourtant la dépasser. Les deux critères de base pour le découpage social se précisent: fondements économiques (propriété des moyens de production, revenus) et fondements sociaux (conscience de classe liée à certaines valeurs précises).⁵² Mais Dubuc ne poursuit pas bien loin. Il décrit à gros traits quelques blocs — le pacte aristocratique (militaires britanniques, clergé, seigneurs canadiens), la bourgeoisie des "merchant-traders", la classe moyenne (professionnels, boutiquiers, intermédiaires) et enfin le peuple (habitants canadiens et fermiers britanniques des cantons). Il présente aussi des commencements d'analyse à l'aide de cette grille simple. Par exemple, il esquisse les lignes de conflits sociaux; il note aussi l'émergence de "classes ethniques", la rationalité des pratiques politiques, y compris de celles du monde agricole en stagnation, et l'effet de la structure impériale. Ces études préliminaires de Dubuc dégagent un premier découpage social qui sert à lancer une analyse formelle de la dynamique sociale.⁵³

fication of the Canadian Society from 1760 to 1840" ["Problems"], *Canadian Historical Association, Annual Report* [CHAAR] (1965), 13-29.

⁵⁰ Dans ses "capitalistes" et "grands bourgeois", Ouellet inclut les grands importateurs, exportateurs, entrepreneurs, industriels et propriétaires terriens.

⁵¹ F. Ouellet, *Histoire*, 163, 195.

⁵² A. Dubuc, "Problems", 14, 16. En pratique, un fort biais se manifeste en faveur des facteurs psychologiques.

⁵³ Même s'il utilise un découpage analogue à celui de Ouellet, Dubuc se détache de l'interprétation de cet auteur, notamment en ce qui a trait aux étiquettes "progressistes" et "conservateurs" que Ouellet, après Creighton, décerne trop allègrement aux marchands dans le premier cas, aux habitants et professionnels dans le second.

(3) *Ryerson-Bourque*

Les travaux de Ryerson et Bourque reposent explicitement sur une problématique marxiste.⁵⁴ La synthèse de Ryerson demeure fort générale et ne dépasse guère le niveau de l'opposition schématique entre dominants et dominés.⁵⁵ Le lien entre la structure économique et la structure sociale est postulé, mais sans que jamais le mécanisme sous-jacent n'en soit exposé : bourgeoisie commerciale, seigneurs, clergé et bureaucrates veulent imposer leur "minority rule" aux professionnels, artisans et habitants canadiens.⁵⁶ Dans ses derniers écrits, Ryerson introduit en post-scriptum certaines considérations intéressantes sur le capitalisme commercial et les problèmes que suscitent les effets sur la structure sociale de la coexistence de deux communautés nationales. Mais le raisonnement demeure elliptique.⁵⁷

Bourque est allé plus loin. Partant nommément d'une perspective structuraliste et marxiste, il pose clairement la détermination en dernière instance par l'économique⁵⁸ et s'impose cette norme comme critère de son découpage social et de son interprétation. Il tente aussi d'insérer explicitement dans son analyse l'effet de superposition sur la société canadienne-française d'une autre société coloniale et le clivage ethnique, deux dimensions privilégiées par Séguin.⁵⁹ Il en tire deux structures sociales antagonistes et ethniquement différenciées, dont l'une, tronquée par le haut, n'a pas de grande bourgeoisie mercantile ni d'administrateurs, et l'autre, tronquée par le bas, n'a pas de "peuple". *Grosso modo*, les groupes en présence sont les bureaucrates, la bourgeoisie marchande, l'aristocratie cléricale, la petite bourgeoisie professionnelle et le peuple (paysannerie, main-d'œuvre dans les fourrures, petit prolétariat urbain) : les deux premiers se disputent le leadership de la structure sociale britannique; les deux suivants, celui de la société canadienne.⁶⁰

⁵⁴ S. B. Ryerson, *The Founding of Canada. Beginnings to 1815* [The Founding] (2^e éd., Toronto, 1963); *Unequal Union, Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas 1815-1873* [Unequal Union] (Toronto, 1968); G. Bourque, *Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840* [Classes sociales], (Montréal, 1970).

⁵⁵ S. B. Ryerson, *The Founding*, 113.

⁵⁶ *Ibid.*, 278.

⁵⁷ S. B. Ryerson, *Unequal Union*, 424.

⁵⁸ G. Bourque, *Classes sociales*, 16-17, 323.

⁵⁹ M. Séguin, *La Nation "canadienne" et l'agriculture*, et *Sociologie du national* (miméo. 1965).

⁶⁰ G. Bourque, *Classes sociales*, 201, 216, 218-220, 326-327. Bourque définit la nation comme "une structure de classes qui pratique à des niveaux divers (ceux des rapports de production) une économie particulière, sur un territoire délimité. Cette pratique engendre des antagonismes

c) Un choix

Ces divers découpages ont servi aux historiens à interroger la masse confuse des hommes, des événements et des relations qui forment le Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle. Pourtant, aucun n'est entièrement satisfaisant. Ils sont tous partiels si l'on se reporte aux quelques critères énumérés dans la première portion de cette section. Les analyses de Creighton, Faucher et Séguin se figent trop vite car les dichotomies qu'ils proposent ne peuvent déboucher sur des analyses bien fines. A leur façon, ils tronquent tous la réalité bas-canadienne de dimensions importantes. Voilà pourquoi leurs explications achoppent.⁶¹ Le cadre

qui s'expriment au niveau politique (volonté de mainmise sur l'appareil étatique), au niveau idéologique (volonté de classe dominante aux plans économique et politique d'imposer son univers idéologique à l'ensemble de la structure sociale nationale)." (*Ibid.*, 331-332). En général, l'antagonisme de classes domine, sauf lorsqu'un élément perturbateur (impérialisme, superposition nationale) "vient réduire le champ des possibilités collectives" (*ibid.*, 331). Bourque conclut à "l'antagonisme radical de deux nations progressistes au sein d'un même Etat... l'opposition de deux dynamiques du développement...", ce qui n'est évidemment pas nier l'existence de luttes de classes au sein de chaque structuration ou même des alliances entre des classes des deux structururations (*ibid.*, 334-335, 33). Dans un article plus récent, N. Laurin-Frenette et G. Bourque notent ce dédoublement de la structure sociale dans le Bas-Canada selon des lignes ethniques. A leur avis, la nation "est... l'effet spécifique de [certains] aspects de la structure du mode de production capitaliste [l'unité territoriale, juridique et politique, l'unité linguistique, etc. sur les supports... [i.e.] les agents d'un mode de production, lesquels sont constitués en classes par "les effets de l'ensemble des structures, de la matrice d'un mode de production ou d'une formation sociale"...". La Conquête a instauré une nouvelle structure sociale, issue de la nouvelle métropole, sur celle qui subsistait de l'ancienne colonisation française, sans pour autant modifier le mode de production. Elle "avait, en effet, instauré un phénomène de superposition nationale et provoqué la formation de deux structures de classes antagonistes et caractérisées par l'appartenance nationale. Le changement de métropole, en transformant les aspects nationaux de la structure de la formation sociale coloniale, a favorisé d'une part, la constitution d'une bourgeoisie anglaise appuyée par un Etat favorisant sa domination et, d'autre part, la transformation de la structure de classes canadienne-française en une structure sous-déterminée par une situation structurelle empêchant que se forme en son sein une bourgeoisie dynamique." ("Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec, 1760-1970", *Socialisme québécois*, 20 (1970) : 29, 30-31, 13-55). Les mêmes auteurs approfondissent les aspects théoriques, mais reprennent à peu près la même analyse dans "La structure nationale québécoise", *Socialisme québécois*, 21-22 (1971) : 109-155.

⁶¹ Ainsi, après une analyse serrée de la lutte pour le contrôle des finances publiques, Creighton court-circuite son étude et conclut, sans lien logique, à sa dichotomie capitalisme progressiste — féodalisme conservateur ("The Struggle for Financial Control in Lower Canada", *CHR*, 12 (1931) : 120-144). Dans son "History of Industrial Development", où il analyse l'évolution économique du Québec, Faucher confère le rôle dominant

plus souple suggéré par Ouellet et Dubuc sert mieux l'analyse. Mais les recours constants que Ouellet doit faire à des traits psychologiques et aux mentalités pour élucider les pratiques des groupes, affaiblissent sensiblement son analyse. Quant à Dubuc, il allie l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie; mais il a bien compris que les faibles fondements et le caractère rudimentaire de son départage enrayaient le dépassement de ses préliminaires de 1965.⁶² Il y a peu à dire à propos du découpage trop gros de Ryerson. La version plus ambitieuse de Bourque souffre du poids de l'orthodoxie: alors que le cadre théorique souple agréé toutes les dominances et renvoie en dernière instance seulement à la détermination économique, avec tout ce qu'un tel procédé concède de latitude à l'interprétation, l'application ne résiste pas à l'envie de s'ancrer dans des relations de cause à effet souvent peu convaincantes quand elles ne sont pas strictement inexactes.⁶³

Même s'ils sont partiels et incomplets, ces découpages présentent pour la plupart un intérêt certain. Il faut donc reprendre l'analyse sans se confiner comme on l'a fait à l'un ou l'autre niveau. La dominance peut fort bien venir de l'économique, du politique ou du social dans le court terme. Il faut donc tenir compte d'emblée des facteurs objectifs des trois ordres dans la définition des critères d'allocation des éléments entre les groupes. Deuxièmement, il semble que malgré les difficultés que suscite la notion de mentalité par exemple, il ne faut pas ignorer les faits de conscience aux trois niveaux également. Troisièmement, il ne s'agit pas seulement de traiter de classes sociales une à une, mais bien de structures de classes, de systèmes de groupes. C'est là une dimension importante qui est bien ancrée dans l'historiographie européenne et dans l'analyse sociologique, mais que Bourque a été le seul à vraiment exploiter dans l'historiographie bas-canadienne. C'est donc un système de groupes que nous

au niveau technologique (A. Faucher et M. Lamontagne, "History of Industrial Development", in J.-C. Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain* (Québec, 1953), 23-37). Séguin ne développe pas l'analyse sociale, car le problème qui l'intéresse est la superposition nationale et la dichotomie ethnique.

⁶² Ouellet et Dubuc sous-estiment la dimension ethnique que Séguin a tendance à rendre exclusive. Chez Ouellet, l'abus des explications psychologiques se substitue trop souvent à une véritable analyse et se conjugue à un économisme un peu grossier, v.g. à propos des effets des présumés débuts de la crise agricole entre 1802 et 1812 (G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole"). Les grands agrégats de Dubuc simplifient trop la réalité pour la pénétrer en profondeur.

⁶³ Par exemple, la tentative d'explication de la Constitution de 1791 par la montée du bois dans les années 1780 ! (*Classes sociales*, 334-336).

nous proposons d'utiliser : un système dont chaque segment a été taillé à la suite d'une analyse préliminaire qui a cherché à délimiter les valences économiques, politiques et sociales des groupes en tenant compte et de la base matérielle et des faits de conscience, et des idéologies et des institutions des agrégats sociaux repérables et des relations entre eux. Voilà le matériel que répertorie la prochaine section. Ensuite nous sonderons, comme l'ont fait Dubuc et Bourque, le système de relations entre ces groupes. C'est dans ce réseau de relations que nous chercherons la clé de la ronde autour du pouvoir dans la société bascanadienne en le soumettant à l'appareil d'analyse esquissé plus haut.

Notre découpage a le double mérite de se greffer sur un modèle explicite de dynamique sociale et de constituer une structure de fragments dont les relations internes et externes sont analysables. Ces agrégats doivent être pénétrés non seulement en une ou quelques dimensions, mais être structurés par l'échange social (au sens de Blau).⁶⁴ Au lieu de poursuivre le dénominateur commun ou la relation dominante unique, nous voulons repérer les intérêts communs (réels et imaginés) ainsi que les coûts de transaction (effectifs ou anticipés). Des intérêts communs réels, à tel moment, peuvent avoir leur assise dans le monde économique, social ou politique; aussi n'avons-nous pas arbitrairement confiné l'analyse aux facteurs objectifs de nature économique. C'est là un travers qui a débilité les analyses de Bourque et de Ryerson. Par exemple, il existe, nous l'avons vu, deux communautés ethniques au sens de Toennies dans le Bas-Canada au début du XIX^e siècle.⁶⁵ On ne saurait exclure a priori que chacune de ces communautés puisse avoir des intérêts communautaires spécifiques sans grand rapport avec sa base matérielle économique: intérêts pouvant s'enraciner dans la base matérielle communautaire.⁶⁶ Non plus d'ailleurs qu'on puisse écarter a priori les agglomérations fondées sur des intérêts communs qui sont justiciables d'une analyse des aspirations, de

⁶⁴ Il existe certaines similitudes entre le découpage de l'espace social et l'étude de ses modes de différenciation, de composition et d'intégration d'une part, et l'étude de l'identification des régions dans l'analyse géographique. La même dichotomie s'établit entre les régions homogènes et les régions structurées, i.e. celles fondées sur l'uniformité d'une ou de plusieurs variables et celles construites à partir d'un principe intégrateur (P. Haggett, *Locational Analysis in Human Geography* (Londres, 1965), chapitre 9).

⁶⁵ F. Toennies, *Communauté et société* (Paris, 1944).

⁶⁶ Ainsi qu'on l'a vu à la note 22. Nous reconnaissons pour chaque sous-secteur une base matérielle. Par base matérielle communautaire, nous renvoyons à la base matérielle du sous-système social dont elle fait partie.

la culture ou des Weltanschauungen⁶⁷ comme celles dont parle Faucher.

Ces intérêts communs peuvent aussi résulter de perceptions faussées chez ces groupes à cause d'une vision non dialectique du monde, i.e. qui ne perçoit pas la réalité dans sa totalité, son historicité, ses contradictions et ses variations qualitatives; et alors, des agrégats sociaux peuvent se façonner en vue de quêtes utopiques. D'autre part, des groupes accidentels peuvent se trouver des intérêts communs, par une sorte d'effet de Serendip.⁶⁸

Quel que soit l'ensemble pertinent d'intérêts communs (réels ou imaginés, matériels ou spirituels), des groupes n'affleurent et des formations sociales ne s'actualisent que si les coûts d'organisation les font rentables. Ces dimensions n'ont pas eu beaucoup d'échos dans l'historiographie, et c'est dommage. Car le poids de la relation impériale et la contrainte posée par l'existence de deux blocs ethniques et culturels, de par leur impact sur les coûts de transaction, influent considérablement sur la forme de structuration de la société bas-canadienne. Là se trouve une résonance économique des dichotomies de Creighton, Faucher et Séguin, la source de maintes caractéristiques de l'architecture sociale présentée par Bourque et la raison des difficultés d'analyse sur lesquelles butent les découpages pragmatiques de Ouellet et Dubuc.

Dans cet essai, nous avons défini sept groupes qui semblent être les groupes structuraux de la société bas-canadienne au tournant du XIX^e siècle.⁶⁹ Il s'agit de toute évidence d'un découpage macroscopique préliminaire fondé sur un examen attentif des intérêts communs et des coûts de transaction, et dont les parties correspondent à certaines catégories vite repérables dans les travaux de l'historiographie. Certains groupes existent au départ, périssent ou s'enracinent durant la période; d'autres sont engendrés par des mécanismes de coordination en fonction des biens à créer et à partager. Des coalitions s'effritent, des alliances nouvelles deviennent rentables. Les étiquettes, simplificatrices, ne doivent pas masquer cependant la complexité interne des agrégats: elles cernent le centre de gravité de chacun. En

⁶⁷ Nous posons nettement ici la possibilité d'une dynamisation par la conscience collective, F. Dumont, *La Dialectique de l'objet économique* (Paris, 1970).

⁶⁸ Phénomènes de fausse conscience, d'idéologie publicitaire ou du hasard qui établissent des groupes actifs.

⁶⁹ Pour une discussion de la notion de groupes structuraux, voir Lucio Mendieta y Nunez, *Théorie des groupements sociaux*, chapitre V.

réalité, chaque groupe est en procès continu de déstructuration et de restructuration, d'apprentissage et d'adaptation; en lui se retrouvent des survivances, des résidus d'anciens noyaux, et des éléments plus neufs, plus dynamiques. D'où les contradictions internes et les tensions jamais entièrement résorbées, d'où la fluidité de groupes jamais entièrement fixés.

Les fondements empiriques de notre choix sont exposés dans la prochaine section. Les groupes en question sont les suivants:

1. la gentilité bureaucratique et militaire
2. la "noblesse" seigneuriale
3. la grande bourgeoisie d'affaires
4. les moyenne et petite bourgeoisies
5. les classes populaires urbaines
6. les classes populaires rurales
7. le clergé.

IV — LES VALENCES DES GROUPES

Ces sept groupes constituent les unités à la base de notre analyse de la trame sociale et du multilogue politique dans le Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle. Dans cette section, nous esquissons à gros traits les valences de ces groupes. Comme l'indique la note 22, nous entendons par valence les poids réel et conscienciel des groupes. Il faut donc montrer la composition, l'intégration, la différenciation et l'organisation interne du groupe, ses droits et privilèges, ses aspirations, sa richesse, ses occupations, sa place dans les appareils économiques, politiques et sociaux, son genre de vie en un mot. Voilà qui, dans les meilleures circonstances, exigerait un volume entier. Nous ne présentons ici qu'une caricature rapidement crayonnée de chaque groupe.

a) *La gentilité bureaucratique et militaire*

Le mot aristocratie peut rebuter à cause de ses connotations européennes et féodales. Aussi, certains en ont-ils perçu l'incongruité par rapport aux colonies britanniques du début du dix-neuvième siècle en Amérique du Nord. On a parlé de *gentilité* et c'est là un terme qui capte bien l'esprit de ce groupe.⁷⁰ Cette gentilité comprend les hauts fonctionnaires et les officiers mili-

⁷⁰ M. Cross a examiné dans le détail la formation de cette gentilité britannique dans la région de l'Outaouais au début du dix-neuvième siècle. "The Age of Gentility: the Formation of an Aristocracy in the Ottawa Valley", CHAAR (1967): 105-117.

taires supérieurs. Ni la fortune comme telle ni le seul rang dans l'armée ou la bureaucratie n'assurent l'entrée dans ce groupe : certaines caractéristiques ou attitudes sur des questions sociales et politiques,⁷¹ un certain sens de l'honneur, la culture — celle de la classe correspondante en Europe — et une sorte de loyauté fervente à la récréation de la vie et des valeurs métropolitaines dans ces régions excentriques agrègent les membres de la gentilité⁷² — moins d'une centaine de familles dans le Bas-Canada. Il s'agit d'une sorte d'élite des "gens à places". Londres paie directement les militaires réguliers. Le gouverneur, les hauts fonctionnaires et quelques officiers de la milice vivent essentiellement d'émoluments tirés des revenus de la province. Les membres de ce groupe cumulent souvent plusieurs emplois publics en plus de s'adonner à d'autres activités : ils spéculent sur les terres dans les cantons ;⁷³ certains achètent des seigneuries ; d'autres commercent. Ils vivent très bien. La très grande majorité d'entre eux sont des Britanniques. Leur autorité émane de Londres : elle est le gage de leur *dominium* local et de leur enrichissement grâce aux privilèges de leurs charges (distribution des terres, patronage, contrats, etc.).⁷⁴ A l'image des ministres à Londres, ils appréhendent l'institution d'un pouvoir colonial trop fort. Ils réclament donc une Constitution qui assure la prépondérance impériale, aristocratique et britannique dans une colonie unie destinée à attirer des vagues d'immigrants britanniques et américains.⁷⁵ Ils perçoivent vite les effets de la franchise électorale libérale concédée par l'Acte de 1791, lors même que leur groupe et celui des seigneurs, en décadence, ne réussissent pas à encadrer et à influencer le peuple. Et ils redoutent de plus en plus les conséquences de la montée de la démocratie et du nationalisme dans le peuple canadien. D'où leur remise en question, dans les années 1800, des règles du jeu établies en 1791.⁷⁶

⁷¹ *Ibid.* : 108-109.

⁷² *Ibid.* : 109-110.

⁷³ G. F. McGuigan, "Administration of Land Policy and the Growth of Corporate Organization in Lower Canada, 1791-1809", CHAAR (1963) ; M. Séguin, *La Nation "canadienne" et l'agriculture*, chapitres 9 et 10.

⁷⁴ G. Paquet et J.-P. Wallot, *Patronage et pouvoir*.

⁷⁵ V.g. voir les lettres de Dorchester, Smith, Finlay et Monk dans DC I, 729 sqq., 830 sqq., 926 sqq., 938 sqq., *passim* ; H. Neatby, *Quebec, The Revolutionary Age: 1760-1791 [Quebec]* (Toronto, 1966), chapitres 13 à 16 ; P. Tousignant, *La Genèse, les deux derniers chapitres* ; *idem*, "L'alliance des forces bourgeoises pour le contrôle du pouvoir politique (1783-1791)" ["L'alliance"] (mimeo, 1972), 11.

⁷⁶ Voir les opinions de Milnes, Sewell, Ryland et Craig, entre 1800 et 1810, dans A. G. Doughty et D. A. McArthur, *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1792-1818 [DC II]* (Ottawa, 1915) : 252 sqq., 268 sqq., 352 sqq., 392-410.

Il s'agit en outre d'un groupe bien intégré tant sur le plan social que politique. Les mariages et les coalitions soudent intérêts et familles. Chef à la fois de la bureaucratie civile et de la hiérarchie militaire, le gouverneur se trouve au sommet de cette formation sociale fondée sur le lien colonial. Ce groupe domine le pouvoir exécutif dans la province et détient un droit de veto sur la législation *via* son leader, le gouverneur, et le Conseil législatif, sa créature, en plus de bénéficiaire des "extraordinaires" de l'armée pour ses propres priorités.

b) La "noblesse" seigneuriale

Ce groupe de quelques centaines de familles comprend les seigneurs et principaux co-seigneurs. La grande majorité sont des Canadiens français qui ont perdu après 1760 leurs assises économiques principales (commerce des fourrures, fournitures de l'Etat, emplois dans l'armée et le fonctionnarisme) et qui se sont réfugiés sur leurs terres. Ce repliement forcé s'accompagne d'un net durcissement de leur vision du monde.⁷⁷ Il y a revalorisation apparente de leur statut socio-politique par l'Acte de Québec, mais ce statut est vite contesté par la Constitution de 1791, la montée des moyenne et petite bourgeoisies et l'hostilité d'une masse indépendante appelée à jouer un rôle politique fondamental. L'accroissement de la population et la relative commercialisation des denrées agricoles après 1790 auraient dû enrichir la classe seigneuriale. Les nombreuses concessions et l'ouverture de nouvelles lignes de colonisation nécessitent des investissements massifs d'infrastructure (v.g. moulins et routes) qui supposent une capacité à mobiliser des capitaux qui ne s'avèreront rentables qu'en longue période. Or les familles seigneuriales en général ne semblent pas disposer de telles sommes.⁷⁸ Elles proviennent sur un nombre restreint de seigneuries qui s'émiettent par suite des lois d'héritage. D'autre part, les plus belles seigneuries sont passées aux mains de Britanniques. Les fils de famille en arrivent à se disputer féroceement les quelques places disponibles dans la fonction publique; ou ils s'exilent.⁷⁹

⁷⁷ Voilà qui se traduit, par exemple, dans leur tendance à se marier de plus en plus à égalité de rang et de fortune (voir G. Paquet et J.-P. Wallot, *Patronage et pouvoir*, chapitre V; aussi P. Tousignant, "L'alliance", 2).

⁷⁸ Il y a, bien sûr, des exceptions. Par exemple, Chartier de Lotbinière investit au maximum et comprend bien les bénéfices à long terme de cette stratégie (Archives de la province de Québec [APQ], grandes collections, papiers Joly de Lotbinière).

⁷⁹ G. Paquet et J.-P. Wallot, *Patronage et pouvoir*, chapitre V.

Malgré l'effritement de leur base économique, les seigneurs croient eux aussi en la nécessité d'une forte aristocratie et continuent de se percevoir comme une classe supérieure, "noble", mieux apte à diriger la société bas-canadienne que tout autre groupe. Ils privilégient encore les relations *personnelles* (v.g. avec le roi, les ministres, les bureaucrates), par opposition à l'approche *institutionnelle* (v.g. Parlement, droits) de la bourgeoisie. Ils assiègent les hautes instances gouvernementales pour se caser dans le fonctionnarisme ou l'armée — canaux qui s'amenuisent entre les années 1790 et 1810. L'Acte de Québec ne leur a d'ailleurs octroyé que quelques places honorifiques, sans pouvoir réel.⁸⁰ Ils ont revendiqué une majorité dans le Conseil législatif dès 1784 et ont combattu énergiquement le projet d'Assemblée législative.⁸¹ Lorsque celle-ci est accordée en 1791, les seigneurs révisent leur stratégie: ils s'efforcent désormais d'y entrer en nombre suffisant pour qu'avec d'autres "Canadiens à places", ils gardent la balance du pouvoir de façon durable. Ils sont les seuls Canadiens français à accéder au Conseil législatif et détiennent pratiquement le monopole de la représentation canadienne-française au Conseil exécutif. Forts de cette présence dans les Conseils ainsi que de leur part (modeste) aux places, mais minorité de moins en moins influente en Chambre — sans influence après 1808 —, les seigneurs prétendent incarner au cœur de ces organismes (surtout les Conseils) la "prérogative royale" et l'aristocratie. Comme il s'agit d'un groupe surtout francophone, il sera par moments écartelé entre la lutte pour le maintien de ses privilèges et la tentation d'aider à réaliser cette "nation canadienne" dont ils voudraient bien (encore qu'elle leur échappe) prendre la gouverne.

Comme les grands seigneurs laïcs du Régime français, la minorité de seigneurs britanniques allient leur fonction seigneuriale à d'autres activités (surtout commerciales, mais aussi militaires et bureaucratiques).⁸² Leurs investissements dans les plus belles seigneuries révèlent l'ambiguïté des valeurs métropolitaines: il s'agit d'investissements sociaux (statut) mais aussi économiques, d'où leur dureté proverbiale⁸³ envers leurs censitaires ou leur opposition au régime s'il ne paie pas assez. Ils participent donc aux valeurs seigneuriales, mais tout autant et souvent davantage aux valeurs liées à leurs autres activités

⁸⁰ L'expression est de Carleton lui-même (DC I, 269).

⁸¹ Voir P. Tousignant, "L'alliance".

⁸² Voir C. Nish, *Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748* (Montréal, 1969).

⁸³ S. D. Clark, *Movements*, 203 sqq.

(commerce et fonctionnarisme). Ce mélange hybride de valeurs, plus ou moins proche de la tradition métropolitaine, ainsi qu'une vision du monde "britannique" pour le Bas-Canada infléchissent la pratique politique des seigneurs britanniques. Bien qu'ils partagent une partie des intérêts sociaux des seigneurs canadiens, ils rejettent carrément tout projet de "nation canadienne", si aristocratique soit-il.

c) *La grande bourgeoisie d'affaires*

Selon Creighton, la grande bourgeoisie d'affaires est "the most self-conscious, purposeful and assertive of all the Canadian social classes".⁸⁴ Ses effectifs, presque exclusivement britanniques dès les années 1780, ne sauraient dépasser quelques centaines. Ils sont réunis en "partnerships" plus ou moins importants qui sont actifs tant dans le commerce international et intercolonial que dans l'industrie locale. Leurs opérations financières, commerciales et industrielles n'ont pas encore donné lieu à des analyses complètement satisfaisantes, à cause du manque de comptabilités suffisamment élaborées, de la fluidité des formes organisationnelles et corporatives du temps, et du peu de recherche systématique dans les archives notariales.

De façon générale, la grande bourgeoisie d'affaires croît et s'enrichit durant cette période de restructuration et de modernisation de l'économie bas-canadienne, forte qu'elle est de l'injection considérable de capitaux anglais, de son crédit et de ses contacts dans la métropole, de ses contrats avec l'Etat local, etc. Les difficultés dans les fourrures, le marché capricieux des grains et farines, et l'explosion du bois avec ses retombées en aval et en amont, se répercutent sur les comportements de ces entrepreneurs (v.g. fusion de la C.N.O. et de la C.X.Y., investissements dans les moulins à farine et la coupe du bois). Même si les firmes demeurent souvent des consortiums familiaux branchés sur le crédit métropolitain, elles évoluent.⁸⁵ Elles s'aboutent d'un côté aux grandes maisons anglaises d'importation, et de l'autre, surtout avec la montée du bois, à toute une kyrielle de petits entrepreneurs — "small men, of little or no financial standing, many of them farmers, others fly-by-night characters of various types and all of them very much in the hands of the merchants who bought their timber and financed their efforts".⁸⁶ Les grands

⁸⁴ D. G. Creighton, *The Commercial Empire*, 23.

⁸⁵ A. R. M. Lower, "The Trade in Square Timber", in W. T. Easterbrook and M. H. Watkins, ed., *Approaches to Canadian Economic History* (Toronto, 1967) 35 sqq.

⁸⁶ *Ibid.*, 45.

marchands souffrent de l'instabilité de la plupart des commerces. A compter de 1800, les fourrures commencent à se raréfier lors même que la guerre amenuise la demande. On spéculait de moins en moins, après 1802, sur un commerce de grains trop capricieux.⁸⁷ Et le bien-clé par excellence, le bois, devient vite, après la bouffée subite des années 1807-1811, "one of the most uncertain trades in which it was possible to engage".⁸⁸ Cette bourgeoisie prospère pourtant et "constitue un groupe social parfaitement conscient de ses intérêts et des objectifs qu'elle poursuit".⁸⁹ Malgré une différenciation croissante en grappes spécialisées par secteurs et régions (v.g. les intérêts du bois et de la construction navale à Québec, les intérêts de la fourrure et des grains à Montréal), elle se donne des groupes de pression dans la colonie et à Londres qui expriment sa solidarité et ses attitudes communes face aux grands problèmes : v.g. création d'institutions bancaires, maintien de droits protecteurs en Angleterre et du libre-échange en Amérique.

C'est cette bourgeoisie britannique qui, entre 1760 et 1791, a revendiqué avec force une Assemblée législative comme un droit inhérent à leur statut de sujets britanniques. D'où, d'une part, leurs démêlés parfois virulents avec les gouverneurs et le Conseil législatif pour qui le pouvoir politique devait reposer sur la propriété foncière, lors même que les marchands prétendaient vers 1790 contrôler 90 % du commerce de la colonie et posséder les plus belles seigneuries. D'où aussi leur alliance tactique et tardive avec les moyenne et petite bourgeoisies canadiennes-françaises.⁹⁰ Ces pressions de la grande bourgeoisie pour l'obtention d'une Assemblée se fondaient sur sa conviction qu'elle-même et ses alliés britanniques contrôlèrent la Chambre. Par suite de la division de la colonie en deux Canadas et de la libéralité de la franchise électorale, l'Acte constitutionnel contre leurs objectifs. Ce qui n'empêche que les marchands s'imaginent encore pouvoir dominer par leur prestige et leur richesse, et s'imposent de fait, dès la première session, comme un des groupes les plus influents à l'Assemblée.⁹¹ Lorsqu'ils comprendront qu'ils

⁸⁷ Voir G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole": 214.

⁸⁸ A. R. M. Lower, "The Trade in Square Timber", 37.

⁸⁹ F. Ouellet, *Histoire*, 195.

⁹⁰ Sur toute cette question, voir P. Tousignant, "L'alliance".

⁹¹ Creighton et Ouellet ont tendance à considérer les grands bourgeois britanniques comme des spectateurs qui choisiraient ultimement le parti bureaucrate britannique parce que son fanatisme leur paraîtrait moins nuisible que celui des professionnels canadiens-français. En réalité, le fer de lance du parti britannique, dès les débuts du régime parlementaire, ce sont justement les marchands britanniques.

ne peuvent manœuvrer l'Assemblée, malgré l'absentéisme de leurs adversaires et l'appui fréquent des "gens à places", ils tenteront de restreindre le plus possible les privilèges de l'Assemblée, feront valoir la prérogative royale défendue par leurs alliés dans les Conseils, et en viendront, après 1805, à requérir l'union des Canadas ou même la suppression d'une Chambre pour laquelle ils se sont battus durant une trentaine d'années.

d) *Les moyenne et petite bourgeoisies*

Au premier abord, ce groupe paraît diffus. La moyenne bourgeoisie comprend les membres des professions libérales (notaires, avocats, médecins et arpenteurs, près de trois cents en tout en 1810), quelques marchands de gros et fonctionnaires moyens. La petite bourgeoisie englobe les marchands de village, boutiquiers et taverniers (de cinq à six cents vers 1810), des journalistes, instituteurs, etc., ainsi que certains artisans-employeurs urbains et habitants cossus. Groupe hétéroclite dont les strates manifestent cependant sur les plans social, idéologique et politique, une cohésion qui émane d'une certaine division du travail social et politique.

La moyenne bourgeoisie vit bien sans accumuler de grands capitaux. Les notaires et les avocats touchent des revenus de £300 à £700 par année. Les médecins et arpenteurs s'en tirent aussi fort bien.⁹² Il est vrai que les professionnels impartissent des services nécessaires dont leurs clients, y compris des Britanniques,⁹³ ne peuvent se passer. A cause de biais dans le patronage, de leur spécialisation et des niveaux plutôt modestes de rétribution dans la fonction publique, ils ne détiennent qu'un nombre très restreint de places. Les marchands de gros profitent sans doute du climat de prospérité, encore qu'ils n'en sont ni les principaux agents ni les premiers bénéficiaires.

La petite bourgeoisie, par ailleurs, s'incruste fortement dans le commerce local et participe elle aussi, à son niveau, aux soubresauts de l'économie. C'est au cours de cette période de modernisation que se dessine nettement la tendance à une différenciation croissante d'une part, entre habitants plus prospères qui pratiquent l'agriculture commerciale et spécialisée, louent même des fermes et des instruments à d'autres fermiers, et la

⁹² Voir G. Paquet et J.-P. Wallot, *Patronage et pouvoir*, chapitre V.

⁹³ V.g. l'avocat Jean-Antoine Panet, orateur de l'Assemblée et un des leaders du parti canadien, recrute près du quart de ses clients parmi les anglophones (APQ, grandes collections, livre de comptes de J.-A. Panet). Voir aussi P. Tousignant, "L'alliance", 2-3.

masse des habitants; d'autre part, entre des artisans mieux rémunérés ou qui emploient de la main-d'œuvre, et le grand nombre qui travaillent à leur compte ou à gages.⁹⁴

L'aisance modeste de ces groupes n'est pas vraiment le dénominateur important ici. Cette coalition, en grande majorité francophone, développe une conscience commune des limites du possible. Les professionnels et les petits marchands proviennent tout autant de milieux bourgeois et artisanaux (voire, dans certains cas, de souche "noble") qu'agricoles. L'élimination rapide des francophones dans le grand commerce et la discrimination dans la fonction publique ont forcément exercé une contrainte externe qui a isolé ce groupe social et accéléré sa cristallisation.⁹⁵ Sa conscience sociale, déjà éveillée dans les années 1760,⁹⁶ n'a pu que mûrir plus vite par suite des barrières que les réseaux informationnels anglophones ont dressées autour de lui et de la discrimination à divers niveaux. Exclues du pouvoir et des combats des élites, mieux protégées contre les mauvais jours que les classes populaires, participant secondairement à la prospérité, ces moyenne et petite bourgeoisies discernent tôt et explicitent des intérêts sociaux et politiques communs. Elles commencent à exister comme communauté lorsque plus fortes en

⁹⁴ Alors qu'en début de période, les habitants manifestent une relative égalité de fortune, avec quelques exceptions parmi les riches et les pauvres, par la suite, ils tendent de plus en plus à se répartir assez également entre petits, moyens et gros cultivateurs. Les petits et moyens propriétaires peuvent posséder de 80 à 200 arpents en moyenne. Les propriétaires d'étendues considérables (parfois jusqu'à plus de 1,000 arpents) pratiquent une agriculture commerciale et davantage spécialisée (par exemple, l'élevage et l'industrie laitière sont prospères et plus fréquents en fin de période), spéculent, engagent des ouvriers agricoles, etc. Certains habitants dans le pourtour des villes vendent leurs terres à bon prix et se réinstallent un peu plus loin. (Voir G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole": 217-218; examen systématique aux Archives judiciaires de Montréal de centaines d'inventaires après décès dans la région de Montréal entre 1792 et 1812). Du côté des artisans, des relations employeurs-salariés se substituent graduellement aux anciennes relations paternalistes entre l'artisan-employeur et les ouvriers qu'il engage. Les petits ateliers se multiplient. Voir T. Ruddell, *Apprenticeship in Early Nineteenth Century Quebec, 1793-1815*, thèse de maîtrise manuscrite (Université Laval, 1969). Ici encore, les inventaires après décès et des recherches dans les contrats d'apprentissage à Montréal confirment cette hypothèse.

⁹⁵ T. Denton, "The Structure of French-Canadian Acculturation, 1759 to 1800", *Anthropologica*, 8 (1966): 29-42. L'auteur soutient que l'acculturation des Canadiens ne s'est pas faite parce que les "anciens sujets" les ont tenus à distance. Voir aussi P. Tousignant, "L'alliance", 2.

⁹⁶ V.g. les vives réactions des petits bourgeois canadiens de Montréal en 1765, aux prétentions des seigneurs de faire des recommandations au nom de tous les Canadiens (*ibid.*, 3-4).

nombre et en importance, elles reconnaissent que les jeux sont à la veille de changer.

A la suite de l'Acte de Québec, les transactions s'effectuent entre élites économiques et sociales (bureaucrates, seigneurs, clergé, grands marchands). Pour les moyenne et petite bourgeoisie, les valeurs communes, la conscience collective, la détermination à accéder au pouvoir émergent avec les combats des années 1780 alors qu'elles arrêtent les grandes lignes de leurs futures luttes politiques.⁹⁷ Mais c'est surtout l'apprentissage et la pratique de la Constitution de 1791 qui viennent leur permettre d'accéder en partie au pouvoir. Ces bourgeoisies perçoivent clairement que leur *dominium* sur la société globale est lié à l'élargissement continu de la souveraineté locale. Et surtout dans les années 1800-1812, elles tentent d'imposer leurs notions de "peuple" (le *vrai peuple* par opposition aux "aristocrates" et aux "riches"), d'Assemblée, dont elles cherchent à consolider l'autonomie et à étendre les pouvoirs (demande de la responsabilité ministérielle et fiscale), et de "nation canadienne".⁹⁸ A mesure que la souveraineté locale s'affermi, ces bourgeois s'enhardissent. L'Assemblée, seul instrument à leur disposition, devient leur arme de combat économique, social, politique et national.

Les moyenne et petite bourgeoisies ont appris très tôt à collaborer. Elles se spécialisent davantage encore après 1791: ainsi, les petits bourgeois servent surtout d'intermédiaires et de propagandistes entre les leaders de la moyenne bourgeoisie et les classes populaires. Jusque vers 1797, la liaison s'ébauche mais demeure fragile: le peuple affiche à plusieurs reprises son indépendance face à toutes les élites.⁹⁹ Une jonction plus stable entre ces éléments bourgeois et le peuple s'établira au tournant du XIX^e siècle lorsque les pressions externes, la propagande (v.g. opposition "peuple"-gens à places), la pratique politique (v.g. opposition aux taxes sur les terres) et la reconnaissance du terrain des opérations auront clairement mis en lumière leurs

⁹⁷ Déjà, en 1784-1785, elles réclament le contrôle par les Canadiens d'une législature qui dominerait en matière de législation interne, de patronage et de finances. Il est même brièvement question d'un Conseil législatif électif (P. Tousignant, *La Genèse*, 392 sqq.; H. Neatby, *Quebec*, 255 sqq.).

⁹⁸ Voir J. Hare et J.-P. Wallot, *Les Imprimés dans le Bas-Canada 1801-1840. Bibliographie analytique*, tome I: 1801-1810 (Montréal, 1967): 315-327; J.-P. Wallot, "La pensée révolutionnaire et réformiste dans le Bas-Canada (1773-1815)" ["La pensée"] parties II et III *in idem*, *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique au tournant du XIX^e siècle* (Québec, 1973), 276-296.

⁹⁹ J.-P. Wallot, "La pensée", section I et conclusion.

intérêts communs ainsi que la division du travail politique qui pourra fonder leur accès au pouvoir.¹⁰⁰

En marge de cette communauté en train de naître et de se définir, on dénombre des marchands, boutiquiers et artisans à l'aise qui, de par leurs occupations, leur rôle économique et leur genre de vie, devraient s'y identifier. Il s'agit de Britanniques ou d'Américains qui ne participent pas à cette communauté naissante. Au contraire, ils lui résistent. De fait, leurs réflexes socio-politiques se distinguent à ce point de ceux des moyenne et petite bourgeoisies, qu'on ne saurait intégrer ces deux éléments en une formation sociale unique. Voilà qui scinde un groupe naturel en deux segments dont les pratiques politiques et les comportements collectifs trahissent des valeurs et des options socio-politiques en bonne partie divergentes.¹⁰¹

e) *Les classes populaires urbaines*

Ce sont les milliers d'artisans (maîtres et compagnons), apprentis, manœuvres, ouvriers non spécialisés, clercs, "voyageurs", etc. qui vivent dans les villes ou sous le *dominium* des impératifs urbains,¹⁰² travaillent à la journée, à la semaine, au mois, à la pièce ou selon les modalités de contrats de travail, sur

¹⁰⁰ Ainsi, dans les pratiques politiques, on voit des appétits divers et des besoins différenciés se faire jour: alors que la moyenne bourgeoisie aspire au pouvoir, à l'ascendant sur le pays, la petite bourgeoisie ne dédaigne pas des fruits plus concrets. C'est la montée du patronage politique — forme d'échange entre ces groupes que nous avons étudiée ailleurs (G. Paquet et J.-P. Wallot, *Patronage et pouvoir*, chapitre V). Nous avons groupé ces deux segments de la bourgeoisie car dans la ronde autour du pouvoir, ils forment une alliance durable fondée sur une relation de division des tâches dans une communauté qui par là même s'aide à naître (F. Perroux, *Théorie de la communauté* (Paris, 1942), 74) et trouve un *modus vivendi*. Chacun ne devient membre de la communauté "que par une longue série d'actes qui témoignent qu'il participe effectivement aux travaux, aux risques, aux valeurs de la communauté où il a été accueilli" (*ibid.*, 75).

¹⁰¹ Le clivage linguistique fait participer les Britanniques à l'autre réseau informationnel. En pratique, ils agissent en fonction d'intérêts apparemment plus nationaux que sociaux.

¹⁰² Il s'agit ici d'une dominance urbaine qui n'a pas à se traduire par un domicile urbain. Certains sont propriétaires de terres en banlieue ou au pourtour des villes. Ils travaillent en ville ou produisent pour le marché urbain. En outre, un grand flottement se manifeste encore dans ces classes: beaucoup passent par la ville ou sont liés à la ville pendant une période de leur vie (par exemple, ces bûcherons, conducteurs de radeaux, débardeurs, travailleurs du bois à Québec, etc. qui retournent sur leurs fermes pour de longues périodes). Il est impossible de tailler précisément dans ces sous-groupes, d'autant plus que dans plusieurs campagnes surgissent de gros bourgs liés aux villes.

les chantiers de construction, en forêt, dans les ports, les magasins, les échoppes des villes et gros villages (v.g. Sorel, St-Jean), et dont les revenus grimpent rapidement surtout en fin de période.¹⁰³ Certains de ces sous-groupes opèrent à l'intérieur de contraintes précises, par exemple les charretiers dont les taux sont réglementés. D'autres, par contre, profitent de la prospérité croissante et n'hésitent pas à enfreindre des contraintes légales (v.g. contrats d'engagement et d'apprentissage).¹⁰⁴ Les travailleurs ont tendance à habiter généralement les faubourgs où ils louent un logement ou possèdent une maison. Ils peuvent aussi demeurer à la campagne (ou du moins y compter un domicile), généralement dans les pourtours des villes; mais leurs relations avec la ville sont telles qu'elles en font des citoyens *surtout* marqués par la ville. Les travaux en cours du tandem Bernard-Grenon, de J. Hare, T. Ruddell et autres, tentent justement de délayer une image moins confuse de cette formation sociale trop souvent oubliée par l'historiographie.

Ces classes populaires urbaines constituent-elles un groupe social conscient de lui-même? Nous ne saurions l'affirmer avec certitude dans l'état actuel des connaissances, malgré l'existence de certains réflexes collectifs, visibles par exemple en temps d'émeutes et d'élections. Assez paradoxalement, cette formation sociale floue et moins intégrée accuse la première les effets de la modernisation. Nous sommes loin encore d'un prolétariat urbain nombreux et caractérisé qui ne se matérialisera vraiment qu'après 1840.¹⁰⁵ Mais déjà, les signaux du marché rejoignent le grand nombre et la mentalité de la ville transforme leur genre de vie — voire jusque dans les campagnes avoisinantes.¹⁰⁶ Cette dépendance par rapport au marché rend la masse urbaine consciente de la puissance des élites économiques et bureaucra-

¹⁰³ Les salaires des artisans grimpent moins rapidement que ceux des manœuvres, encore que les niveaux soient bien supérieurs. En moyenne et pour plusieurs groupes, les hausses atteignent ou dépassent 300% entre 1792 et 1812, soit plus que l'accroissement du coût de la vie. Voir G. Paquet et J.-P. Wallot, "La restructuration de l'économie et de la société canadiennes au tournant du XIX^e siècle: une hypothèse" (miméo, 1970), tableau XII; *idem*, "Crise agricole": 233.

¹⁰⁴ Sous la pression des hausses de salaire considérables en fin de période (souvent du double ou davantage), nombre d'artisans et d'apprentis n'hésitent pas à briser les contrats qui les lient. En 1810, les procès pour bris de contrat de travail quadruplent par rapport à 1809 (APQ, QBC-28, t. 42).

¹⁰⁵ H. C. Pentland, "The Development of the Capitalistic Labour Market in Canada", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 25 (1959): 450-461.

¹⁰⁶ R. L. Jones, "Agriculture in Lower Canada, 1792-1815", *CHR*, 27 (1946): 33-51.

tiques — celles qui accaparent le grand commerce et une partie du pouvoir de réglementation —, mais elle garde par rapport à chacune une marge d'autonomie évidente. Cela tient au caractère encore diffus d'une formation sociale dont on peut dire qu'elle est en-train-de-prendre, mais qui ne se cristallisera vraiment comme formation sociale bien articulée que vers le milieu du dix-neuvième siècle. Sans manifester une conscience claire des choses, ces masses ont déjà des réflexes sociaux caractérisés : elles s'ébrouent par moments dans les années 1790 et toutes les élites les courtisent un temps parce que justement elles maintiennent certaines distances, voire une certaine indifférence, vis-à-vis des élites anciennes et nouvelles.¹⁰⁷ Ce n'est qu'à la fin des années 1790 que les moyenne et petite bourgeoisies les entraînent dans leur sillage. Alors, comme les habitants des paroisses agricoles plus grouillantes dans le pourtour des villes, elles se mettent à accueillir avidement la propagande du parti canadien. Ce qui leur donne une certaine unité politique au tournant du XIX^e siècle, c'est la conscience qu'elles acquièrent — avec la masse paysanne — de constituer le fondement du nouveau pouvoir politique, d'être le "peuple" de la nouvelle Constitution. Cette conscience n'éclôt cependant que graduellement, à la fois à cause de la faiblesse relative de la moyenne bourgeoisie avant la fin du XVIII^e siècle et à cause du manque d'occasions — il n'y a pas de taxes sur le revenu ou la propriété foncière — pour le peuple de percevoir cette bourgeoisie comme l'instrument de réalisation de ses projets et intérêts.¹⁰⁸ En ce sens, les classes populaires urbaines prennent par là une existence politique avec seulement un tout petit peu d'avance sur les classes populaires rurales.

Là encore, les groupes populaires urbains britanniques ne participent pas à cette communauté en-train-de-prendre. Dans la mesure où on puisse l'isoler, leur pratique politique s'aligne sur celle de l'aristocratie bureaucratique et de la grande bourgeoisie d'affaires. D'ailleurs, l'Assemblée majoritairement canadienne condamne l'immigration anglo-saxonne et cherche à décourager son implantation dans les villes et les cantons.

f) *Les classes populaires rurales*

Les habitants, artisans ruraux et travailleurs agricoles forment le groupe le plus important de la colonie sur le plan démographique : à la fin de la première décennie du XIX^e siècle, des

¹⁰⁷ Voir J.-P. Wallot, "La pensée".

¹⁰⁸ *Ibid.*

deux tiers aux trois quarts de la population bas-canadienne vivent à peu près exclusivement de l'agriculture.¹⁰⁹ Cela ne signifie pas que ces citoyens sont repliés sur eux-mêmes,¹¹⁰ sans contact avec la ville ou entre régions: les lignes de colonisation sur les deux rives du Saint-Laurent n'apparaissent-elles pas aux voyageurs comme un village continu de plus de 300 milles ?¹¹¹ De fait, bon nombre d'habitants travaillent épisodiquement dans les villes ou y écoulent une partie de leur surplus. Mais les impératifs ruraux dominent leur genre de vie. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un groupe homogène. Il rassemble les habitants proprement dits, qui partagent leur temps entre la culture et le défrichement, les artisans ruraux, une catégorie sociale parallèle à celle que l'on observe dans les villes mais qu'affecte moins le *dominium* du marché et qui se cantonne dans des formes d'organisation moins modernes, et enfin les travailleurs agricoles, généralement moins bien rémunérés que les manœuvres des villes et qui s'insèrent dans des relations de travail plus traditionnelles (gîte, nourriture et gages modérés).

Les phénomènes de marché se répercutent moins sur les campagnes que sur les villes, mais ils rejoignent la vie des habitants. Ces derniers sont conscients des influences du marché atlantique sur leur niveau de vie.¹¹² Est-ce un hasard si après 1800, ils s'appellent de plus en plus "agriculteurs" ou "cultivateurs" au lieu d'"habitants" ?¹¹³ Ils bénéficient de l'ouverture sporadique des marchés impériaux, surtout jusqu'en 1803, puis de la croissance d'un marché local plus intéressant par suite de la modernisation de l'économie. Leur niveau de vie se maintient ferme jusqu'à la guerre de 1812.¹¹⁴ A un degré moindre, les artisans ruraux et les travailleurs agricoles dont les services et les produits ont surtout des débouchés locaux, perçoivent aussi cette

¹⁰⁹ G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole": 211.

¹¹⁰ Comme l'affirme Ouellet (*Histoire*, 562).

¹¹¹ Le fleuve facilite les communications. La route entre Québec et Montréal "may be said to be almost a *continued street*; one house succeeds another so quickly..." (H. Gray, *Letters from Canada* [...] (Londres, 1809), 129). "The view which this extensive chain of farms exhibits along the... shores of the St. Lawrence, for more than 400 miles... carries with it the appearance of one immense town..." (J. Lambert, *Travels through Lower Canada* [...] (3 vols., Londres, 1810), 1: 140).

¹¹² G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole": 203.

¹¹³ Ainsi que le révèle un examen de nombreux inventaires après décès dans le district de Montréal. Il peut s'agir là d'un début de prise de conscience de la part des habitants ou d'un changement de terminologie dû aux notaires, changement qu'il faudrait là encore expliquer.

¹¹⁴ G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole": 223-234. Les inventaires après décès de 1792-1796 et de 1807-1812, dans la région de Montréal, témoignent d'un net accroissement des biens mobiliers, entre 1792 et 1812.

dépendance par rapport au marché. Mais le poids des traditions, des liens familiaux, paroissiaux et seigneuriaux, la mobilité sociale somme toute restreinte, et la persistance d'arrangements institutionnels séculaires font que la technologie économique et sociale évolue à un rythme plus lent dans les campagnes. Une différence importante entre les habitants des pourtours des villes et ceux qui résident au cœur des campagnes tient aux coûts plus grands de l'information et de l'organisation qui font que les seconds ajustent leur production et leur genre de vie moins vite que leurs collègues quasi urbains.

Avec les classes populaires urbaines, les ruraux constituent ce peuple de petits propriétaires qu'il faut gagner pour dominer à l'Assemblée législative. Avec le temps, leur indépendance s'effrite: la méfiance qu'ils ont toujours nourrie à l'endroit des élites traditionnelles, l'attachement aux anciennes lois, leurs intérêts économiques, la propagande des moyenne et petite bourgeoisies à propos de leurs "droits", l'enracinement de l'idéal d'une nation démocratique dont ils constituent l'essentiel, autant de facteurs qui attachent peu à peu les classes populaires rurales à la cause du parti canadien. Une fois la jonction bien enclenchée, la masse, tant rurale qu'urbaine, ne lâchera pas ses leaders même sous la répression de Craig en 1810. D'autre part, ses chefs devront défendre ses intérêts car c'est elle — elle le sait — qui détient la clé du pouvoir à l'Assemblée.

Pour leur part, les cultivateurs britanniques ont une pratique politique fort différente de celle des habitants canadiens-français. Leur nombre à l'intérieur de la zone seigneuriale demeure infime: selon l'avocat général, moins d'une centaine en 1801.¹¹⁵ Par contre, les quelques milliers de colons britanniques qui habitent les cantons au tournant du siècle et qui viennent presque tous des Etats-Unis, sont devenus environ 15,000 à la veille de la guerre de 1812. Ils réprouvent la tenure seigneuriale et les lois civiles françaises. Ils revendiquent des routes, des écoles, des lois et des institutions britanniques de façon à encourager la colonisation des cantons par des vagues d'immigrants en provenance des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ils se rangent donc en politique du côté des aristocrates, des grands marchands et des classes populaires urbaines britanniques. D'ailleurs, la carte électorale, conçue en 1791, ne leur laisse qu'une influence minime sur le plan électoral et l'Assemblée majoritairement canadienne-française réclame la fin de l'immigration "Yankee"

¹¹⁵ Rapport de J. Sewell, 4 avril 1801, DC II: 268-273.

et la transformation des cantons en seigneuries soumises aux lois françaises — sorte de réserve pour les nouvelles générations de Canadiens.

g) *Le clergé*

Le clergé forme un groupe social curieux. Il tire sa subsistance d'une portion de la production et des revenus de la population, ainsi que de certains droits seigneuriaux sur ses propriétés. Voilà qui est loin d'assurer au clergé une vie de luxe. L'époque de la multiplication des presbytères spacieux et des grandes églises n'a pas encore débuté. Le clergé pourvoit des services spirituels¹¹⁶ et arrive à s'assurer ainsi le nécessaire. Même si la population augmente rapidement, les effectifs du clergé paroissial demeurent stationnaires.¹¹⁷

Si les activités extra-spirituelles du clergé ne sont pas négligeables, elles ne constituent pas une pratique intégrée. Après avoir participé à un mouvement qu'on a qualifié de "incipient nationalism"¹¹⁸ dans les années 1760, le clergé se tient en général à l'écart des débats politiques, tout en soutenant l'autorité coloniale britannique et servant d'intermédiaire entre la bureaucratie et le peuple sur diverses questions administratives, etc. En contrepartie, l'Eglise bénéficie d'une tolérance fragile et de certains privilèges (v.g. la dîme).¹¹⁹ Mais si en gros, elle évite de s'opposer à l'Exécutif et si le haut clergé local s'inspire d'options nettement aristocratiques,¹²⁰ la masse du clergé paroissial partage davantage les intérêts et les objectifs de ses ouailles, parfois ses luttes mêmes. D'une part, ces prêtres viennent du peuple. D'autre part, le clergé se doit de garder sa base d'opération. Lors même que l'élite seigneuriale et la moyenne bourgeoisie se détachent de l'Eglise, celle-ci doit garder intacts ses liens avec le peuple, faute de quoi elle tombera vite en dépendance de l'une ou l'autre des factions qui ambitionnent de l'asservir.¹²¹

¹¹⁶ E. J. Kane, "Pareto Optimality and the Church as Economic Enterprise", *Kyklos*, 19, 3 (1966) : 425-441.

¹¹⁷ J.-P. Wallot, "Religion and French-Canadian Mores in the Early XIXth Century", *CHR*, 52 (1971) : 51-94.

¹¹⁸ H. Neatby, *Quebec*, 128.

¹¹⁹ Voir M. Brunet, "L'Eglise du Bas-Canada et le partage du pouvoir à l'heure d'une nouvelle donne (1837-1854)", *CHAAR* (1969) : 37.

¹²⁰ J.-P. Wallot, "Le clergé bas-canadien et le règne de la terreur (1810)", communication à la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique (juin 1972), miméo.

¹²¹ Il est intéressant de noter que l'aristocratie bureaucratique et le parti canadien tentent de s'assujettir l'Eglise, la première par la prérogative royale, le second par des projets de loi (v.g. sur la création des paroisses

C'est donc là un groupe caméléon qui se mêle au paysage social du Bas-Canada et qui cherche à garder l'autonomie du spirituel par rapport au temporel tout en se permettant des incursions prudentes et diffuses (hormis pour la hiérarchie, en temps de crise) à divers niveaux selon les possibilités du moment. Plus près de l'Ancien Régime, l'Eglise s'accommode du nouveau pour implanter de nouvelles assises.

L'Eglise anglicane, sorte de haut clergé sans base pastorale, s'intègre à la gentilité bureaucratique par mentalité, intérêt et style de vie. Les autres sectes protestantes comptent peu ou pas de ministres réguliers.

* * *

Cet ensemble de groupes forme une partition de tous les agents économiques et sociaux en une série d'unités agrégées qui ne constituent pas nécessairement des communautés agissantes et pleinement conscientes d'elles mêmes. Leur degré de cristallisation et de conscience peut varier. Ces ensembles n'en forment pas moins des groupes. Un effort théorique peut de fait partir d'agrégats à consistance différente.¹²² Fondamentalement, il y a là des hommes face à la nature et tout tient dans les nœuds de relations entre les hommes et la nature, et entre les hommes mêmes, dans la multiplicité de ces relations et des relations entre ces relations.¹²³ L'étude de chacun de ces groupes révèle, ainsi que le montrait très bien Lefebvre, une double complexité — complexité horizontale (différences allant jusqu'à l'antagonisme) et complexité verticale (superposition d'éléments qui sont de "formations d'âge et de date différents") — qui appelle une méthodologie spéciale pour débrouiller l'entrecroisement de ces deux complexités.¹²⁴

Pour ce déchiffrement, il semble essentiel de ne rien subordonner a priori¹²⁵ et de procéder en trois étapes: description, analyse de la réalité décrite et étude des modifications apportées

ses). C'est qu'elle s'avère un instrument de propagande et de contrôle social, en pratique peu efficace, mais que les blocs antagonistes tendent à surévaluer. Au tournant du XIX^e siècle d'ailleurs, les pouvoirs politiques considèrent l'Eglise comme un instrument nécessaire du contrôle politique. Voir *ibid.*

¹²² Par exemple S. Tsuru, "Keynes Versus Marx: The Methodology of Aggregates", in K. K. Kurihara, ed., *Post Keynesian Economics*.

¹²³ J.-P. Sartre, *Question de méthode* (Paris, 1960), 107.

¹²⁴ H. Lefebvre, "Perspective de sociologie rurale", in H. Lefebvre, *Du Rural à l'urbain* (Paris, 1970), 65, 63-78.

¹²⁵ J.-P. Sartre, *Question de méthode*, 106.

par le développement ultérieur et la subordination à des structures d'ensembles.¹²⁶ Les pages précédentes ont présenté une description préliminaire de chaque groupe et des commencements d'analyse. Il faudrait maintenant une monographie sur chacun qui poursuivrait dans le double mouvement régressif-progressif l'exploration de ces deux complexités. La section qui suit donne un premier coup de sonde dans cette direction. Les phénomènes de pouvoir serviront de dimension privilégiée, d'élément d'intégration dans l'analyse. Cette dimension ne constitue évidemment qu'une portion de la réalité totale, mais elle permet de construire une première vue du réseau de relations entre groupes.¹²⁷

V — LA LUTTE POUR LE POUVOIR

Une formation sociale prend son sens dans et par la structure dont elle fait partie. La dernière section a esquissé le périmètre de chaque partie: son poids démographique approximatif, son rôle dans les appareils économique, politique et social, son degré de conscience collective, etc. Un tel croquis des groupes sociaux ne peut disséquer en détail les facteurs objectifs et subjectifs qui les caractérisent. Mais il circonscrit le terrain des opérations pour une analyse qui puisse sonder cette structure de formations sociales dans ses complexités verticale et horizontale.

Un certain nombre de modèles ont été utilisés comme guide dans ce genre d'exploration et présentent un intérêt particulier pour une étude centrée sur le problème du pouvoir. Dans chaque cas, il s'agit de définir une partition de la réalité socio-matérielle et de préciser un mécanisme d'interajustement des parties. Le modèle d'Etzioni table sur un départage en trois sous-systèmes plus ou moins conformes à ceux que propose la section II. Etzioni ajoute que les fondements plus ou moins conscients de l'autorité (économique, sociale, politique) ont des portées fort différentes selon le mode d'intégration de l'individu ou du groupe à l'organisation.¹²⁸ Il identifie trois modes d'intégration (aliénation — intégration dans l'hostilité; discipline — intérêt à se conformer;

¹²⁶ Il s'agit là des trois moments de la méthode régressive-progressive de Lefebvre: moment de la description, moment analytico-régressif, moment historico-génétique. C'est la méthode qui nous semble la mieux ajustée à la famille de problèmes qui nous intéresse ici. (H. Lefebvre, "Perspectives de sociologie rurale", 73-74).

¹²⁷ Rappelons qu'il s'agit simplement du premier moment d'un procès de transduction.

¹²⁸ A. Etzioni, *A Comparative Analysis of Complex Organizations* (Glencoe, Ill., 1961).

participation — intégration spontanée). C'est par et dans le tableau croisé des sous-systèmes et des modes d'intégration qu'il cherche une typologie des relations sociales et donc des relations de pouvoir.¹²⁹ Ce schéma a l'avantage de rapprocher leadership, autorité, pouvoirs, statut, etc. qui partout s'entremêlent et se superposent; mais il achoppe au moment d'isoler les pouvoirs comme tels.

Un autre modèle développé par Janne¹³⁰ propose aussi un quadrillé pour expliquer la dynamique des formations sociales particulières au niveau de la société globale. Le quadrillé croise groupes sociaux et grands secteurs d'activité économique. Janne affirme que chaque individu appartient "nécessairement et simultanément à deux ordres de classement dans la société et que ces classements se croisent en eux".¹³¹ A partir d'une série de principes explicites, il dérive ensuite un ensemble de propositions relatives aux directions du mouvement selon les dominances et l'origine des tensions dans des trames secteurs-groupes sociaux données. Ce modèle permet à Janne d'étudier les pouvoirs à l'intérieur du quadrillé. Il illustre même comment le processus révolutionnaire démarre selon la région de tension et le type d'intégration dominante.

Sans nous rattacher explicitement à l'un ou l'autre de ces modèles généraux, nous adoptons une démarche analogue. Notre cadre d'analyse est cependant plus complexe que les quadrillés d'Etzioni et de Janne: il les combine en quelque sorte et les dépasse. Il accueille la pluralité des pouvoirs, comme celui d'Etzioni, et la dynamique des formations sociales dans l'interaction des secteurs et des groupes, comme celui de Janne. Si notre partition est plus fine, puisqu'elle introduit un treillis de relations plus complexe, elle a une vocation plus limitée, le cas bas-canadien. Notre treillis bas-canadien doit reconnaître d'emblée le clivage ethnique comme dimension latérale importante, ainsi que la différence des commerces (grand, local, matériel, spirituel), les impératifs de l'oékoumène et de l'empire, etc. Autant de dimensions ou de régions qui recourent les grandes couches de la stratification sociale depuis les élites jusqu'au peuple. Les blocs identifiés

¹²⁹ Il s'agit d'un instrument de prospection utilisé par H. Janne (*Le Système social* (Bruxelles, 1968), 182 sqq.) qui met l'accent sur le fonctionnement plutôt que sur les aspects structuraux. Il permet cependant de mettre en garde contre la tentation de limiter le politique au mode d'intégration répressif, l'économique, à la discipline du marché, et le social, à la participation. La réalité socio-matérielle est plus riche.

¹³⁰ H. Janne, *Le Système social*, 458 sqq.

¹³¹ *Ibid.*, 459-460.

dans la dernière section, il faut les situer dans cette structure pertinente et révéler par ce procédé une image de la structure du pouvoir dans le Bas-Canada. Nous ne cherchons pas comme Etzioni et Janne des théorèmes généraux, mais l'explication d'un faisceau de tensions spécifiques.

a) *Relations entre parties*

Une étude complète devrait reprendre chacune des paires, triades et autres sous-ensembles de groupes sociaux pour examiner les relations et sous-réseaux de relations qu'ils entretiennent entre eux. Cette analyse des réseaux dans leurs composantes, leurs structures et leur évolution, permettrait d'isoler les relations asymétriques qui concrétisent le pouvoir. Comme ces groupes d'autre part entretiennent toute une série de rapports multiples à divers niveaux, c'est donc à un appareil de pouvoirs qu'on en arriverait. Il resterait alors à saisir comment ces pouvoirs se condensent dans l'arène politique. Sans entrer dans les détails, la présente section emprunte cette démarche. Au-delà du poids de l'oékoumène, il existe certaines contraintes importantes qui opèrent dans le contexte bas-canadien : le lien impérial et la coexistence de deux communautés ethniques. Ces contraintes ont introduit dans les catégories socio-politiques (souveraineté, peuple) des flottements qui contribuent à asseoir une partie de l'échange social autour du pouvoir politique.

Entre 1765 et 1791, les deux premiers groupes (la gentilité bureaucratique et militaire, la "noblesse" seigneuriale) pactisent alors que la grande bourgeoisie marchande invoque sa valence économique pour leur disputer le *dominium* sur le pays. Avec 1791, des réalignements s'annoncent : la "noblesse" seigneuriale, utilisée jusque-là dans ce pacte aristocratique, forme maintenant avec la gentilité bureaucratique-militaire et les grands bourgeois l'une des alliances majeures des années 1791-1815. Il s'agit d'une coalition opportuniste et majoritairement britannique, dont le commun dénominateur consiste à réclamer une redéfinition du pouvoir et de son fondement, le "peuple" : à son avis, il faut asseoir le pouvoir sur la propriété et la richesse. Les seigneurs canadiens-français poursuivent des objectifs surtout sociaux ; les groupes britanniques, des objectifs à la fois sociaux et nationaux. Or l'Acte de 1791 concède une parcelle importante de pouvoir local (l'Assemblée législative) au *vrai peuple* (d'où la réaction sociale de la coalition) qui est aussi une masse avant tout canadienne-française (d'où la réaction doublement forte des éléments britanniques) : pouvoir embryonnaire qui risque de se dévelop-

per et de porter avec lui un mouvement démocratique doublé d'un mouvement national. La coalition crie donc à la maldonne. Selon elle, la Constitution de 1791 déphase la correspondance entre les valances politiques d'une part et les valances socio-économiques. Elle exige qu'un réajustement de la franchise électorale, l'union des deux Canadas ou même la suppression de l'Assemblée remettent le pouvoir local aux classes aisées. Les grands bourgeois, en particulier, se sont d'abord imaginé qu'ils prendraient un ascendant sur le peuple qu'ils engagent et dont ils achètent les produits (les classes populaires dans et au pourtour des villes, habitants, etc.) ; mais dans un contexte d'expansion rapide, de restructuration et de modernisation de l'économie, les grands bourgeois n'ont que peu de latitude dans leurs tractations avec les producteurs agricoles et les travailleurs ; cette relation économique n'est pas assez forte pour produire des résonances politiques fiables. Or comme la noblesse seigneuriale entretient surtout des relations d'exploitation avec le peuple¹³² et que l'aristocratie bureaucratique-militaire ne communique pas vraiment avec lui, on voit poindre la possibilité qu'un groupe, plus près du peuple, arrive à le mobiliser. Les moyenne et petite bourgeoisies profitent justement de cette conjoncture au tournant du XIX^e siècle. Pour sa part, le clergé flotte tout au long de la période entre les deux blocs, allié qu'il est par le bas au peuple, et par le haut, au pacte aristocratique-marchand.

Pourquoi ces alliances, et dans quel sens coule le pouvoir ? La "noblesse" seigneuriale est une "classe utilisée" — expression heureuse de Bourque¹³³ — qui se raccroche à la bureaucratie pour la préservation de ses privilèges et pour accéder aux places. Elle ne peut se passer de cette aide ; mais en retour, coupée du peuple, elle offre bien peu à ses alliés. La coalition des grands bourgeois avec les bureaucrates s'avère plus nettement un échange balancé qui rapporte des avantages à chaque partie. Dans les années 1790, parce que le pouvoir à l'Assemblée leur échappe, les grands bourgeois ont besoin d'une alliance avec les bureaucrates pour manier avec eux l'autre instrument de pouvoir politique, les Conseils. Ils participent ainsi activement au *dominium* du pacte aristocratique, dont ils partagent d'ailleurs certaines valeurs. De sorte que le pacte aristocratique et bourgeois, fondé sur des intérêts tantôt sociaux, tantôt sociaux et nationaux, rembarre la montée d'une souveraineté locale, l'accession du *vrai peuple* au pouvoir et la cristallisation d'une nation canadienne.

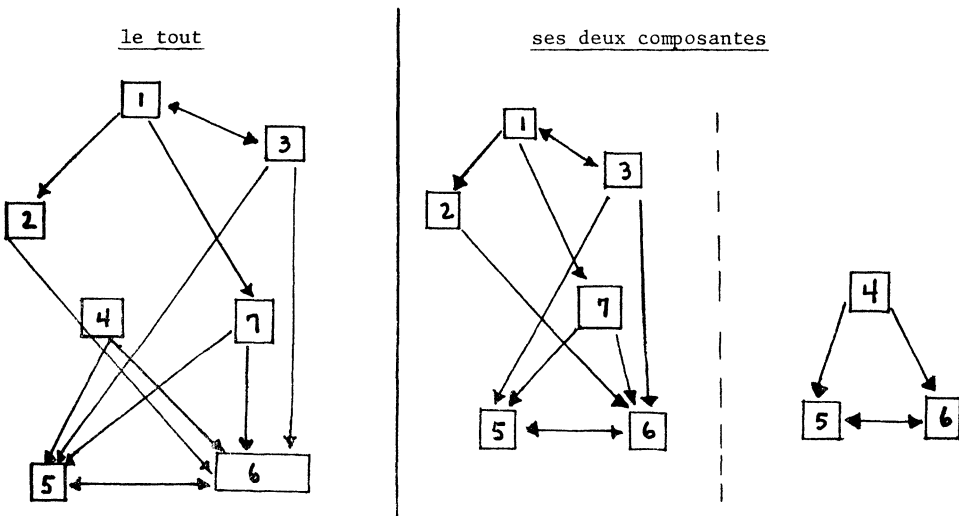
¹³² T. Denton, "The Structure of French-Canadian Acculturation, 1759 to 1800", 32.

¹³³ G. Bourque, *Classes sociales*, 151.

Formellement, les grands bourgeois et les grands propriétaires détiennent un ascendant sur les classes populaires des villes et des campagnes. Mais il s'agit là, nous l'avons vu, de liens qui laissent une grande marge de discrétion et de mouvement à ces dernières. Les deux solitudes créées dans le dernier tiers du XVIII^e siècle contribuent encore à affaiblir ces liens.¹³⁴

Avec la Constitution de 1791, les moyenne et petite bourgeoisies canadiennes brisent leur alliance tactique avec les grands bourgeois britanniques et cherchent maintenant appui sur les classes populaires, détentrices du pouvoir électoral. Elles constituent une communauté en-train-de-naître qui définit de plus en plus le *bien social* qu'elle peut fournir au peuple. Au cours de la

GRAPHIQUE III
Schéma du pouvoir politique *



- * 1 = la gentilité bureaucratique et militaire
- 2 = la "noblesse" seigneuriale
- 3 = la grande bourgeoisie d'affaires
- 4 = les moyenne et petite bourgeoisies
- 5 = les classes populaires urbaines
- 6 = les classes populaires rurales
- 7 = le clergé

¹³⁴ T. Denton, "The Structure of French-Canadian Acculturation, 1759 to 1800", 31 sqq.

première décennie du XIX^e siècle, la jonction s'opère entre les deux groupes. L'échange paraît de prime abord mieux servir les éléments bourgeois ; mais ceux-ci ne maintiennent leur ascendant que s'ils procurent au peuple les cadres de sa pratique politique et la culture nouvelle qui l'anime, sans oublier les intérêts tangibles des masses (v.g. agriculture, patronage).

Le peuple des villes et des environs fraternise avec le peuple des campagnes. Quant à savoir si cette fraternité des besoins, ce partage de la dépendance par rapport aux moyenne et petite bourgeoisies et cette consommation commune des services spirituels du clergé fondent vraiment une formation sociale bien intégrée, on ne saurait le dire avant des travaux plus poussés sur les communautés urbaines et paysannes du Bas-Canada.

Pour fixer les idées, nous avons repris schématiquement ce réseau de relations dans un graphique qui pose sommairement la direction des relations de pouvoir dans le Bas-Canada des débuts du XIX^e siècle.

b) *Analyse des jeux et enjeux*

Le croquis de la structure du pouvoir politique (graphique III) voudrait approximer l'essentiel de la résultante du jeu complexe de ces sept acteurs. Chacun des groupes constitue une organisation plus ou moins ferme insérée dans un réseau de relations polymorphes à plusieurs niveaux. Chacun puise dans ses forces "pertinentes et mobilisables" pour se donner accès directement à certains biens sociaux et pour construire les coalitions et les dominations capables de lui en assurer d'autres. C'est la règle du meilleur usage des incertitudes et des marges de liberté qui impose ces impératifs. La nature des coalitions et des dominations possibles entre groupes dépend donc des buts collectifs plus ou moins explicites que les divers groupes se sont fixés, des coûts de transaction entre eux et d'une série de contraintes données avec les règles du jeu.

Chacun, comme l'écrit Crozier, lutte "pour enfermer l'autre dans un comportement déterminé, tout en restant suffisamment libre soi-même pour se faire payer le prix de son bon vouloir".¹³⁵ Jeu de stratégie donc de chaque groupe social qui débouche sur un équilibre toujours précaire à un moment précis ou pour une période donnée : c'est cette solution organisationnelle du jeu qui

¹³⁵ M. Crozier, *La Société bloquée* (Paris, 1970), 35.

institue les relations de pouvoir que nous avons retracées.¹³⁶ Cette solution institutionnelle n'émerge pas d'une manière fantaisiste. Elle se construit à l'intérieur de possibles découpés par des contraintes souvent rigoureuses et il n'est pas sûr qu'à tout moment il existe une solution institutionnelle viable:¹³⁷ "Les termes de l'échange ne s'établissent ni au hasard, ni selon un rapport de force abstrait et théorique. Ils sont le résultat d'un jeu dont les contraintes souvent sévères constituent des points de passage obligatoires."¹³⁸ Voilà comment se pose le problème du pouvoir comme relation et comme processus.

Les contraintes qui bornent les possibles du jeu bas-canadien au tournant du XIX^e siècle sont connues tout autant d'ailleurs que le poids de ces contraintes : du lien impérial coulent les deux souverainetés — métropolitaine et locale —, avec les deux notions attenantes de "peuple" — au sens restreint et élargi ; puis les contraintes du marché atlantique, les avatars de la géographie canadienne et la dominance des *staples* (fourrures, céréales, bois) avec lesquelles les agents économiques doivent composer ; enfin, l'existence des deux blocs socio-ethniques encastrés dans des réseaux informationnels semi-autonomes. Ces contraintes aux incidences différenciées sur les divers morceaux de la mosaïque sociale se trouvent à la source de conflits divers. La superposition et l'articulation des conflits a) autour du développement de la souveraineté locale contre Londres, b) de la montée de nouveaux groupes sociaux et du réalignement des valences engendrées par les nouveaux commerces et par la volonté d'un "peuple" au sens plein qui prend conscience de son existence, et c) de la concrétion de la souveraineté locale dans un réseau dualiste où chaque partie veut l'ascendant sur le pays — avec les stratégies changeantes et confuses qu'elle entraîne, les coalitions bizarres que cette

¹³⁶ Cette approche à l'analyse des organisations à partir de la théorie des jeux n'est pas nouvelle (Olaf Helmer, "The Game-Theoretical Approach to Organization Theory", *Synthèse*, 15 (1953) : 245-253). Il s'agit d'une extension de la théorie des jeux (J. Von Neumann et O. Morgenstern, *Theory of Games and Economic Behavior*, Princeton, 1944) qui associe la solution du jeu — i.e. l'ensemble des coalitions, dominations et décisions en équilibre — à une forme d'organisation. En ce sens, à partir des groupes, de leurs valences à un moment donné, des cadres de l'environnement et des arrangements institutionnels plus vastes, il est possible de construire une théorie du changement institutionnel et organisationnel. (L.-E. Davis et D. C. North, *Institutional Change and American Economic Growth*, Cambridge, 1971).

¹³⁷ Pour une analyse de la notion de forme institutionnelle viable, voir J. Marschak, "Efficient and Viable Organizational Forms", in M. Haire, ed., *Modern Organization Theory* (New York, 1959), 307-320.

¹³⁸ M. Crozier, *La Société bloquée*, 36.

superposition encourage —, voilà qui cerne bien les possibles dans cette ronde autour du pouvoir.

L'historiographie a déjà identifié ces divers niveaux de conflits, mais trop souvent les a isolés les uns des autres. Nombre d'historiens (Groulx, Chapais et plus récemment Brun) ont insisté sur les conflits constitutionnels. Faucher a mis l'accent sur l'affrontement de deux mentalités liées aux dominantes des cultures métropolitaines. Lower, Creighton et Ouellet ont souligné l'antagonisme des formations socio-économiques enracinées dans l'univers agricole et dans les grands commerces. Séguin, pour sa part, a mis au centre du débat la lutte des nationalités. Partout, nous trouvons clairement affirmée une dominance d'un niveau de conflit, avec des effets en cascade assez vagues sur les autres plans, d'ailleurs plus ou moins ignorés selon les cas. Bourque va plus loin en ce qu'il noue explicitement deux niveaux de conflits dans son analyse: des confrontations nationales et socio-économiques, il dérive deux structures sociales ethniquement différenciées où chaque "classe... veut s'imposer dans sa nation comme elle veut imposer sa nation".¹³⁹

Or ces diverses analyses démontrent à l'évidence qu'aucun niveau de conflit ne saurait expliquer isolément le réseau des coalitions et des dominations qui tresse la structure du pouvoir ou les malaises du système bas-canadien. *Car aucun de ces niveaux n'opère en isolation, et c'est dans le recoupement, la superposition et la conjugaison de ces divers niveaux de conflits que se trouve la spécificité bas-canadienne.* C'est donc au niveau du système global qu'il faut ausculter le Bas-Canada puisque son malaise est systémique. Toutes les interprétations qui partent d'une partie, d'un secteur, d'une contrainte ou d'un niveau de conflit, et qui veulent inférer de là un diagnostic global, ne peuvent que tourner court. Pour comprendre le cas bas-canadien, il faut articuler clairement les divers niveaux de conflits structuraux: constitutionnel, social, ethnique et économique. Le tableau qui suit schématise ces divers niveaux et rappelle certaines dimensions importantes des conflits qui s'y déroulent:

<i>Niveaux de conflits</i>	<i>Fondement des discords</i>	
1. constitutionnel	souveraineté métropolitaine	vs souveraineté locale
	Conseils	vs Assemblée
2. social	pacte aristocratique	vs peuple
3. ethnique	Britanniques	vs Canadiens
4. économique	commerce	vs agriculture

¹³⁹ G. Bourque, *Classes sociales*, 33.

Au premier niveau (constitutionnel) se développe le conflit entre la souveraineté impériale traditionnelle et la souveraineté locale nouvelle, conflit majeur auquel se relie secondairement les difficultés de développer un véritable parlementarisme à partir de rouages statiques, flous et aux relations mal définies (les Conseils exécutif et législatif d'une part, l'Assemblée de l'autre). A un second niveau (social), le "peuple" de l'aristocratie bureaucratique et de la bourgeoisie d'affaires, qui asseoit son pouvoir politique sur les rouages représentant la souveraineté métropolitaine, confronte le *vrai peuple* et ses leaders (les moyenne et petite bourgeoisies), maîtres de l'Assemblée, l'organe représentatif de la souveraineté locale. Or au troisième niveau (ethnique), ce "peuple" aristocratique et riche, qui rassemble surtout des Britanniques, se heurte aux moyenne et petite bourgeoisies ainsi qu'aux classes populaires, des Canadiens français en très grande majorité. Les affrontements ethniques s'enveniment d'ailleurs de chocs entre les cultures, les valeurs que charrie chaque nationalité (v.g. protestantisme *vs* catholicisme). Enfin, au niveau économique, le pacte aristocratique qui contrôle le commerce international, la grande propriété foncière et le gros de la petite industrie a des intérêts souvent opposés à ceux des petits cultivateurs, boutiquiers et travailleurs canadiens.

Voilà qui n'épuise pas tous les niveaux de discords, mais qui suffit pour illustrer comment c'est la potion spécifique de ces conflits superposés qui fait la particularité du cas bas-canadien. En effet, dans d'autres colonies, le jeu normal des conflits socio-économiques et politiques conduit à des accommodements viables et donc à une concordance organisationnelle génératrice de développement. Dans le Bas-Canada, la multiplicité même des niveaux de conflits rétrécit dramatiquement les latitudes de mouvement et renforce la cristallisation de deux blocs hétérogènes en possession d'une portion seulement de l'appareil de l'Etat. Chaque nouveau palier de conflit multiplie les relations possibles.¹⁴⁰

¹⁴⁰ Alors que dans d'autres colonies, les conflits se situent aux niveaux 1-2-4, dans le Bas-Canada, le biais ethnique double les relations possibles et donc les possibilités de discord, rendant les latitudes de plus en plus minces et les accords de plus en plus improbables.



La superposition joue dans l'ensemble de la province, mais aussi dans les villes où les gros employeurs sont le plus souvent britanniques et tendent à privilégier la main-d'œuvre britannique importée (v.g. J. Lambert, *Travels Through Lower Canada* [...] (3 vol., Londres, 1810), 2: 76 sqq.).

L'ajout du clivage ethnique complique les jeux d'alliances de groupes qui s'affronteraient autrement aux seuls plans économique, social et constitutionnel : v.g. la coalition politique des colons, petits bourgeois, professionnels, grands marchands, bureaucrates et aristocrates britanniques ; l'alliance opportuniste des seigneurs francophones au groupe anglophone au pouvoir ; la défense par les moyenne et petite bourgeoisies canadiennes, adversaires des seigneurs, d'un régime seigneurial qu'elles ont déjà condamné mais qu'elles utilisent comme armure nationale ; l'absence de lien entre la bourgeoisie d'affaires et l'Assemblée qu'elle a d'abord réclamée, puis entre cette grande bourgeoisie et les petits marchands et bourgeois canadiens dont les options fondamentales ne devraient pas être hostiles au commerce. Ces alliances et divisions spécifiques à l'intérieur de groupes socio-économiques et nationaux dont les intérêts pourraient sembler tellement proches, ne constituent pas une sorte de *curiosum* local dû au hasard, mais l'écho d'une société discordante.

Chaque niveau est affecté par la totalité. Ainsi, les frictions économiques et sociales acquièrent une aigreur singulièrement renforcée parce qu'elles s'incarnent en deux réseaux informationnels rivaux et relativement étanches. D'autre part, l'octroi d'une souveraineté locale et la reconnaissance *de facto* de l'existence politique des classes populaires précipitent l'affermissement d'une conscience nationale chez les Canadiens.

La superposition des niveaux de conflit condense les différents groupes de la société bas-canadienne en deux blocs braqués l'un contre l'autre.¹⁴¹ Un bloc — une coalition de Britanniques de diverses classes et de seigneurs canadiens utilisés — définit le pouvoir en terme d'une société coloniale britannique, continentale, commerciale et fortement teintée d'aristocratie. L'autre bloc — les classes populaires canadiennes et leurs leaders bourgeois — promeut le développement d'une souveraineté locale à saveur démocratique et les progrès d'une économie locale, surtout agricole, fondements d'une "nation canadienne" loyale cependant à la Grande-Bretagne. Deux souverainetés, deux "peuples", deux communautés nationales, deux ensembles d'intérêts économiques, tous gauchis dans leurs relations par la superposition conjuguée de tous ces niveaux, se solidifient en deux blocs hétérogènes dont toutes les relations mêmes tendent à ren-

¹⁴¹ Pour un examen du renforcement de conflits par la superposition de divers niveaux, voir le modèle élaboré par J. D. Jackson, "A Study of French-English Relations [...]", *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 3 (1966) : 117-131.

forcer le braquage. Chacun privilégie le lambeau d'appareil politique qu'il domine et cherche systématiquement à saboter la base de pouvoir de l'autre. Les rapprochements possibles à un niveau sont empêchés par des conflits à d'autres niveaux. C'est le *duopole social*.

La constitution de cette sorte de duopole social¹⁴² dans l'appareil politique bas-canadien n'est pas sans rappeler par certains côtés des instances de duopole économique qui ont été analysées dans des études spécialisées depuis le XIX^e siècle.¹⁴³ On y a exploré systématiquement une pluralité de mécanismes d'interaction entre les duopoleurs — asymétrie, entente, conflits d'élimination, conjectures, etc. — qui de toute évidence sculptent des configurations de comportements, des "équilibres" et des solutions institutionnelles différentes. Même dans un jeu à plusieurs coups et à somme nulle, mais où l'ignorance, l'incertitude et la persuasion forcent Primus à conjecturer sur la chaîne des anticipations de Secundus (et vice versa), il n'y a pas nécessairement de solution viable.¹⁴⁴ Seul un ensemble de fausses manœuvres habiles et des réserves importantes permettent à l'un des duopoleurs d'avoir l'autre à l'usure, de changer la constellation d'un duopole pur en une solution de domination.

Si les duopoles économiques n'engendrent pas nécessairement de solution viable, c'est a fortiori le cas pour le duopole social enraciné dans des échanges sociaux (au sens de Blau) où les contreparties sont par définition imprécises et les conjectures, colorées davantage par les tamisages de la fausse conscience. Les discords de la société bas-canadienne ont produit un duopole social et ils marquent la configuration de la lutte duopolistique autour du pouvoir.¹⁴⁵ Asymétries et ententes peuvent être pos-

¹⁴² L'expression est utilisée par Albert Faucher ("La dualité"), mais dans un sens différent de celui que nous retenons ici.

¹⁴³ Pour une revue des théories du duopole, voir P. Chamley, *L'Oligopole* (Paris, 1944).

¹⁴⁴ H. Neisser, "L'oligopole, les anticipations et la théorie des jeux", *Economie appliquée*, 5 (1952) : 225-259. L'auteur montre les dépassements, mais aussi les limites des possibilités ouvertes par la théorie des jeux dans l'analyse du duopole et de l'oligopole.

¹⁴⁵ Ainsi que l'explique Lourau citant Poulantzas, "L'Etat... est... la structure dans laquelle se condensent les contradictions des divers niveaux d'une formation... le lieu qui permet le déchiffrement de l'unité et de l'articulation des structures d'une formation." (R. Lourau, *L'Analyse institutionnelle* (Paris, 1970), 75). Dans le cas qui nous intéresse ici, ce duopole social apparaît comme la projection pertinente de la société bas-canadienne discordante dans la lutte pour le contrôle de l'Etat. On a montré ailleurs comment une étude de détail de certaines dimensions des opérations de l'Etat reflète la discordance globale. Voir G. Paquet et J.-P. Wallot, *Patronage et pouvoir*, chapitre V.

sibles dans d'autres contextes ; mais ici, tout concourt à braquer les duopoleurs l'un contre l'autre dans des conflits d'élimination, lors même qu'aucun n'a la puissance et les réserves nécessaires pour évincer l'autre, tout au moins dans le court terme.

Chaque grand bloc se durcit dans une position antagoniste : le groupe britannique insiste, malgré son désir de progrès économique et social, pour maintenir le *dominium* du "peuple" au sens restreint ; au contraire, le groupe canadien, fort de son leadership sur le *vrai peuple*, bloque effectivement des progrès économiques et sociaux qui risqueraient de consolider le pouvoir de l'adversaire. C'est le *pat* : l'Etat est neutralisé. Il s'établit un équilibre conflictuel des forces en présence (au sens de Crozier), chaque parti ne sachant pas encore qu'il ne peut ni se débarrasser de l'autre ni le dominer complètement.

Cette situation entraîne des conséquences importantes pour la société bas-canadienne. Les débats autour du contrôle du pouvoir politique se réverbèrent dans toute la société civile. La complexité horizontale de la mosaïque sociale se fige dans une confrontation d'où les latitudes et les marges de liberté semblent avoir disparu. Les échos de cette confrontation rejaillissent dans les colonnes du *Canadien* et du *Quebec Mercury* ou sur les hustings électoraux. Mais le Bas-Canada, société bloquée, n'échappe pas à la grande vague de modernisation qui lui vient du marché atlantique. La restructuration de l'économie canadienne s'accomplit malgré ces freinages, bien qu'à un rythme ralenti et sans la collaboration d'un Etat dynamique. Il s'ensuit que les décalages entre les sous-systèmes social, politique et économique s'accroissent, que l'écart entre le produit potentiel et le produit réalisé s'élargit, et que la technologie sociale et politique s'avère de plus en plus inadéquate. Il en émerge non seulement une société bloquée horizontalement, mais déphasée verticalement au sens de Lefebvre. Et la discordance s'en trouve accentuée.¹⁴⁶

* * *

Discordance, duopole social, équilibre conflictuel, pat, blocage et déphasage. Ceux qui en souffrent au premier chef sont ceux qui ont le plus besoin des structures nouvelles, ceux pour

¹⁴⁶ Cette boucle de rétroaction (discordance, duopole social, équilibre conflictuel, pat, blocage et déphasage, discordance — dans le cas canadien) est un élément central de la dynamique des systèmes sociaux. Forrester parle des systèmes sociaux comme de "multi-loop non-linear feedback systems" dont la complexité même fait que leur fonctionnement déroutent facilement l'intuition. (J. W. Forrester, "Counter-intuitive Behavior of Social Systems", *Technology Review*, 73: janvier 1971).

qui les coûts de l'inaction sont les plus élevés. Voilà qui polarise les débats et braque les blocs encore plus fermement l'un contre l'autre. L'échange interorganisationnel devient plus coûteux au moment même où les intérêts communs n'arrivent pas à se définir, déchiré qu'est chaque groupe entre des options qui toutes le violentent. Les relations changent d'intensité, les alliances difficiles se refont à mesure que les chocs exogènes depuis le marché atlantique transforment les valences. On arrive même à toucher les limites de certaines consciences possibles et des groupes se modifient.

Comme la modernisation économique, le changement social s'imposera malgré l'appareil politique enrayé, mais là encore avec des résistances, des délais. Ces résistances, dont Labrousse dit qu'on n'en parle jamais assez,¹⁴⁷ se trouvent au centre du malaise bas-canadien. Car cette *contrainte systémique* de l'intérieur du jeu social explique le rythme des transformations. La discordance est telle que sa solution est incompatible avec l'invariance du système. On ne saurait prédire cependant qu'il y aura nécessairement mutation ou effondrement du système: la discordance peut se maintenir pendant un temps.

VI — CONCLUSION

Ce mémoire analyse la lutte autour du pouvoir dans le Bas-Canada au tournant du dix-neuvième siècle. A cette fin, il a mis en place un cadre conceptuel relativement simple qui départage la réalité socio-matérielle en trois sous-systèmes liés et analyse chacun en parties, valences et relations entre parties. La dynamique de chaque sous-système s'analyse dans la boucle structure-fonctionnement de ces trois sous-systèmes liés. Pour investir cette réalité multidimensionnelle, on a utilisé la notion d'*échange* généralisée de façon à accommoder toute la dimension sociale et politique, et comme instrument d'analyse des phénomènes de pouvoirs dans ces univers. Bien qu'on ait reconnu dès l'abord la multiplicité des pouvoirs, notre attention s'est concentrée ici sur le pouvoir politique, une arête importante de l'appareil global. L'étude de la ronde autour du pouvoir politique a exigé un découpage en groupes sociaux ainsi que la spécification de leurs valences et des relations entre eux. Pour ce faire, il a fallu définir quelques critères simples de découpage social que nous avons comparés rapidement à ceux qu'ont utilisés nos pré-décesseurs.

¹⁴⁷ E. Labrousse, dans *L'Histoire sociale. Sources et méthodes* (Paris, 1967), 5.

L'examen de la lutte pour le pouvoir entre ces groupes a révélé un schéma duopolistique, avec ses jeux et enjeux. Il nous a semblé que l'on pouvait en tirer la conclusion que l'appareil de l'Etat est paralysé par un pat qui fait du Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle une société bloquée et déphasée qui se modernise lentement. L'analyse de ces phénomènes a conduit à mettre en lumière l'importance des contraintes exogènes et de la contrainte systémique dans la cristallisation de ce pat et à montrer comment ce pat a ralenti le changement social et économique. Les effets s'en font sentir jusque dans les années 1840, au moment où le pat est rompu par une intervention de Londres. C'est alors le grand déblocage et la voie ouverte à la cristallisation des trois sous-systèmes autour des formes d'une société industrielle.

Nous restons encore bien en-deçà d'une explication globale du Bas-Canada au tournant du dix-neuvième siècle. Notre propos ici a été de mettre en lumière un élément nouveau : l'importance de la contrainte systémique engendrée par la conjugaison des niveaux de conflits dans le Bas-Canada. Nous avons tenté de montrer comment cette contrainte systémique était à l'origine de la discordance du système bas-canadien et de son jeu bloqué et déphasé. Mais comme dans tous les cas d'ajustements dynamiques à très long terme, il s'agit d'un moment dans l'évolution de la collectivité canadienne. Tant qu'on n'aura pas découvert la rationalité globale¹⁴⁸ qui puisse prendre la mesure des rationalités "régionales" et "périodisées", la question demeure ouverte.

¹⁴⁸ Voilà qui renvoie à des perspectives d'anthropologie économique. En effet, c'est de là que viendra cette "rationalité globale, totalisante" qui puisse mesurer des rationalités "régionales" et servir de guide dans l'étude de la concordance des structures. Malheureusement, cette tâche requiert une méthodologie qui n'est pas encore élaborée. (M. Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie* (Paris, 1971), 2: 205-206).